

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



SON EXCELLENCE LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR CARON.

L'honorable René-Edouard Caron est né à Ste. Anne de la Côte de Beaupré, en 1799, d'une famille de cultivateurs. Il fit son éducation au séminaire de Québec et à celui de St. Pierre, Rivière du Loup. Il étudia le droit sous M. André Hamel, de Québec, et acquit, dès qu'il fut reçu avocat, une excellente clientèle. Élu conseiller de ville, en 1832, il était élu maire de Québec l'année suivante et le fut jusqu'en 1837.

En 1834, il entra à l'assemblée législative comme représentant de la haute ville de Québec. Il fut de ceux qui crurent que la conciliation était possible entre le pouvoir et la majorité de la Chambre et que la modération serait plus avantageuse à la cause nationale que la violence. Il refusa de prendre part au mouvement insurrectionnel de 1837. En 1841, après l'union, il entra au conseil législatif du Canada et, l'année suivante, il fut encore élu maire de Québec. De 1843 à 1847 il fut orateur ou président du conseil législatif et occupa cette haute position jusqu'en 1853, époque à laquelle il fut nommé juge de la cour supérieure pour monter peu de temps après sur le banc de la cour d'appel. En 1859, il était appelé à faire partie de la commission chargée de codifier les lois du Bas-Canada. Il consacra plusieurs années à cette œuvre nationale et y déploya cet amour du travail et ces hautes facultés qui le distinguent.

Lors de la confédération, il avait été question de le nommer lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et personne n'avait trouvé la chose étonnante. On lui trouvait toutes les qualités personnelles et publiques nécessaires pour une si haute position.

La partie ne fut que remise et non perdue, car l'hon. juge Caron vient de succéder à Sir Narcisse-Fortunat Belleau. Quoique rendu à l'âge avancé de soixante-et-treize ans, notre nouveau lieutenant-gouverneur a toute l'énergie, et l'intelligence de l'âge mûr, et il a le teint frais et la santé de la jeunesse. Une vie laborieuse, mais réglée, une humeur égale et un riche tempérament habilement ménagé lui ont valu cette belle et honorable vieillesse.

Homme de jugement et de sang-froid plutôt qu'imaginatif et de sentiment, juriconsulte plutôt qu'orateur, il n'a pas joué un rôle aussi brillant que plusieurs de ses contemporains, mais sa carrière n'en a pas été moins utile à son pays. Il a toujours été droit son chemin, uniquement guidé par sa conscience et le sentiment du devoir, justifiant, dans tous les emplois qu'il fut appelé à remplir, la confiance de ses concitoyens et se faisant modestement, mais dignement, une réputation dont nous avons le droit d'être fiers. C'est un de ces hommes remarquables qui ne doivent leur élévation qu'à leur mérite, à une longue chaîne de services rendus à la patrie, à une vie de travail et de bons exemples.

Son Excellence a même les qualités extérieures qui siéent si bien aux positions élevées. Il a cette dignité de maintien, cette distinction de traits et cette élégante simplicité de manières qui imposent le respect et gagnent les sympathies. Enfin un beau nom tout à fait canadien, un noble caractère, une intelligence élevée, un extérieur agréable, une vie des plus honorables et des plus utiles à la société, que pouvait-on demander davantage ?

Il y avait deux hommes dont on parlait comme devant

être lieutenants-gouverneurs après Sir Narcisse-Fortunat Belleau, l'hon. juge Caron et l'hon. M. Chauveau ; et tous deux étaient dignes de l'être. Le juge Caron a passé le premier, mais M. Chauveau aura, sans doute, son tour.

L. O. D.

A TRAVERS LES JOURNAUX ANGLAIS.

Lorsque M. de Bismark, il y a deux ans, publia ses discours, tout le monde s'accorda à les considérer comme très-remarquables et à plus d'un titre, mais ils le sont surtout par la précision et la clarté qui y règnent d'un bout à l'autre ; chaque phrase porte ; et on y voit immédiatement, sans ambiguïté et sans détour, ce que l'orateur veut dire. Le dernier discours que le Prince vient de prononcer devant les Chambres d'Allemagne est un peu différent, il n'est pas clair, il y a des ombres. Il est bien vrai qu'en arrivant à la fin de ce discours on comprend ou à peu près la pensée dominante du Prince ; mais nous sommes convaincu qu'il hésitait lui-même à expliquer entièrement l'immense portée des changements qu'il voulait pourtant annoncer par ce discours et la grande majorité de ses auditeurs ne l'a pas plus comprise de suite. La Chambre a applaudi Bismark avec un enthousiasme indescriptible ; mais nous aimerions bien à savoir ce qu'elle pense à présent de son discours. Pendant que le Prince tenait les députés sous le charme de sa parole ont-ils compris le changement qu'il leur annonçait, se sont-ils rendus compte de l'importance de ce qu'il leur annonçait ? Nous ne le pensons pas, mais nous sommes bien convaincus que tous à présent, voient qu'il s'est opéré un changement radical dans la position de M. de Bismark, qu'il a été obligé de reculer devant des obstacles qu'il ne pouvait vaincre.

Voici la chose.

M. de Bismark était et est encore Chancelier de l'Empire d'Allemagne ; il était et est encore ministre des affaires étrangères du royaume de Prusse ; mais il était aussi Président du conseil des Ministres Prussiens et c'est cette position qu'il a été obligé d'abandonner. Il devient un simple membre de ce ministère, Von Boon lui a succédé.

Avant d'aller plus loin, il faut bien remarquer que l'organisation du gouvernement Prussien est bien différente de celle de l'Angleterre.

En Angleterre, comme ici, l'unité d'un cabinet est complète, tous les ministres encourent la responsabilité des actes politiques de chacun de leurs collègues, mais c'est surtout sur le chef du Cabinet, sur le premier ministre que retombe plus fortement cette responsabilité ; en effet, ses collègues, eux, n'ont qu'à résigner, et c'est leur droit à la moindre chose qui n'entre pas dans leurs vues, tandis que lui, le premier a le droit de demander la résignation des collègues qui contrecarrent le développement de sa politique. En Prusse, une telle solidarité n'existe pas chez les membres du gouvernement. En Prusse chaque ministre relève du roi et ne doit compte de ses actes qu'à lui seul ; le premier ministre n'a aucun contrôle sur eux. Telle est du moins la théorie ; il est arrivé souvent que la pratique était bien différente de cette théorie ; ainsi, pendant longtemps, Bismark n'eût aucune difficulté à faire adopter ses vues à ses collègues, mais le principe n'en existe pas moins ; car la raison qui a forcé Bismark à résigner c'est qu'il a vu l'impossibilité où il était de faire plier certains de ses collègues suivant les exigences de sa politique et l'impossibilité de les contrôler. « Le peu d'autorité qu'on m'a donné, dit-il, m'empêche de faire ce que je voudrais faire pour le bien et la gloire de la Prusse, il n'y a pas d'homme d'état qui puisse se trouver dans une pire position qu'un premier ministre Prussien, la responsabilité de tout ce qui arrive retombe sur lui et on ne lui confère qu'une influence à peu près illusoire. »

Maintenant quelles pourront être les conséquences de ce changement ?

Une comparaison fera mieux saisir notre idée ; supposons que M. Gladstone soit, comme autrefois, premier lord de la trésorerie et chancelier de l'Echiquier tout ensemble, et que, pour une raison ou pour une autre, il devienne chancelier de l'Echiquier seulement et comme tel, chargé de rien autre chose que de l'administration des finances et que M. Cardwell ou quelqu'autre de ses collègues devienne chef du Cabinet. M. Gladstone pourra dire comme Bismark, que la position du ministère est la même, qu'il est convaincu que son successeur remplira parfaitement ses devoirs ; et cependant tout le monde verra parfaitement qu'il s'est opéré une très grande transformation dans le ministère, une transformation qui pourra produire les plus graves conséquences ; et bien, c'est absolument la même chose qui vient de se produire dans le cabinet Prussien : Bismark fait bien encore partie de ce cabinet ; mais il n'en est plus le chef, et qui peut prévoir la ligne de conduite qu'adoptera son successeur et le nouveau ministère ? c'est une révolution pacifique, mais une révolution profonde et qui frappera tous ceux qui ne se contentent pas d'examiner les choses qu'à la surface.

Ceci nous mène naturellement à faire une comparaison entre le système du gouvernement Prussien et le nôtre. Nous pouvons dire de suite, sans être taxé d'une partialité intéressée que le nôtre est de beaucoup supérieur ; en effet, nos ministres constitutionnels ont bien plus de liberté d'action ; rien pour ainsi dire, n'entrave le développement de leur politique ; ils n'ont de responsabilité que vis-à-vis le peuple et leur parti, au lieu que chaque membre du cabinet Prussien relevant du Roi lui-même, et lui devant compte de ses actes ne peut avoir la même liberté d'action et est toujours obligé de se soumettre au bon plaisir de son souverain.

C'est ce que Bismark a bien compris ; « mais, dit-il, nous ne sommes pas encore assez mûrs pour cette forme de gouvernement, » ce qui veut dire que Sa Majesté Guillaume ne l'adopterait pas volontiers.

Le vice-chancelier Malins a rendu, à Londres, un jugement qui prouve une fois de plus combien la justice anglaise sait atteindre tous les coupables, quelle que soit leur position sociale.

M. Malins vient de condamner deux membres du Parlement Anglais, MM. Lewis et Sir Joseph McKenna à rembourser £100,000 à la banque Nationale pour opérations peu scrupuleuses, faites par ces derniers lorsqu'ils étaient directeurs de cette banque.

Toute la cause roulait sur une question de fait—les pertes éprouvées par la banque étaient-elles la conséquence de la mauvaise administration des deux directeurs, ou en d'autres termes, ces directeurs avaient-ils fait un autre commerce que celui que font ordinairement les banques ? Il a été prouvé au-delà de tout doute que la banque Nationale entre les mains de Lewis et de McKenna n'était plus, de fait, une banque, mais bien un moyen de spéculation audacieuse pour eux, et c'est pour cela que la cour les a condamnés, conjointement et solidairement, à rembourser à la banque Nationale la somme de £100,000, montant qu'ils lui ont fait perdre.

C'est un bon exemple. Puisse-t-il faire comprendre cette vérité banale, qu'il n'est que tout à fait juste que ceux qui ont perdu par leur faute les argents qui leur étaient confiés, soient condamnés à rembourser ce qu'ils ont ainsi fait perdre.—M. Malins aurait de l'ouvrage chez nos voisins !

Peu de procès ont donné lieu à plus d'incidents que le fameux procès Tichborne : le suivant n'est pas le moins intéressant.

Lors de l'audition de cette cause si célèbre, M. Wholby et Gullford Onslow, deux des défenseurs de Tichborne, s'étant permis quelques paroles grossières à l'égard du tribunal, furent condamnés à payer £100 chacun et à faire apologie, ce qu'ils firent. Cette punition assez sévère pourtant, ne fit aucun effet sur un M. Skipworth, un des membres du barreau de Londres. Dans une assemblée à laquelle Tichborne assistait, il prodigua les injures les plus grossières au juge du célèbre imposteur.

Quelques jours après, Skipworth et Tichborne étaient traduits devant la Cour du Banc de la Reine pour répondre à l'accusation de mépris de cour grave.

Après de longs et orageux débats les deux accusés furent trouvés coupables et condamnés : Skipworth à trois mois de prison aux travaux forcés et à £500 ster. d'amende et Tichborne à donner un cautionnement de £1500.

Quiconque examine ce jugement sans passion trouvera qu'il est sévère, mais parfaitement juste, car tout homme qui veut porter atteinte à la majesté de la justice doit être puni sans égard à sa qualité. Les paroles de Skipworth étaient excessivement graves, il avait osé accuser tout le tribunal de partialité grossière. Nous trouvons qu'il n'a pas volé le châtiment qui vient de le frapper.

J. A. CHAMPAÏNE.

AGRICULTURE.

CAUSEBRIES.

(Suite.)

Les bienfaits de l'instruction semblent mal appréciés parmi nous. Trop de cultivateurs croient encore qu'il est presque inutile d'être instruit pour se livrer à la vie et aux travaux des champs. Il est vrai que beaucoup d'enfants de la campagne sont envoyés dans nos collèges pour se livrer à des études sérieuses ; mais les parents ont soin de leur faire comprendre que ces sacrifices sont faits dans le but de leur ouvrir une carrière autre que l'agriculture. Ce serait une bien rare exception si on voyait un père de famille procurer à son fils une éducation solide tout en le destinant à prendre les mançons de la charrue : on ne manquerait pas de dire qu'il jette son argent à l'eau.

Je ne veux pas prétendre que les études classiques soient nécessaires pour faire un cultivateur éclairé ; mais au moins il me semble qu'on devrait mieux tirer profit de nos écoles de paroisse. Les contribuables devraient mettre la mesquinerie de côté, adopter des vues larges et ne pas reculer devant les sacrifices requis pour tenir ces écoles sur un pied convenable.

Le traitement accordé aux instituteurs et aux institutrices est, en général, insuffisant pour attirer des sujets distingués dans la carrière de l'enseignement. Tel jeune homme qui s'est fait avocat, notaire, médecin ou commis, se serait probablement fait instituteur, aurait pu faire fructifier ses talents et former des centaines de cultivateurs instruits ; mais il a été détourné par le maigre salaire qui l'attendait, il s'est lancé à tout hasard dans une profession où l'encombrement le fait végéter et en fera peut-être un sujet nuisible à la société.

Une servante gagne aujourd'hui plus cher que la plupart de nos institutrices. Une fille qui reçoit \$4 par mois et sa pension se trouve plus riche au bout de l'année qu'une maîtresse d'école qui reçoit un traitement de \$120 par an et qui est obligée, à même cette somme, de se nourrir, de se chauffer et de chauffer la maison d'école où elle enseigne. Quel est le maître d'école qui gagne autant que nos ouvriers des villes, quand ceux-ci font \$1.50 à \$2 par jour ?

Pourtant si on veut qu'une carrière soit enviable par les personnes de talent et d'avenir, il faut la rendre lucrative, autrement on n'attire que les personnes qui se dévouent (et elles sont rares) ou bien des médiocrités. Pourquoi la jeunesse se lance-t-elle dans les professions libérales, et dans le commerce ? c'est parce qu'elle voit que les hommes capables et laborieux s'y font de magnifiques positions.

—Vous oubliez donc, interrompit Jacques, que les commissaires d'école reçoivent des demandes par douzaine, quand arrive l'époque des engagements. Je trouve qu'il n'y a pas de carrière plus remplie que celle de l'enseignement : le nombre des institutrices augmente tous les jours.

—Je sais, reprit le cap. B., que les institutrices augmentent en nombre tous les jours, mais je ne suis pas prêt à dire qu'elles augmentent en valeur. Au contraire, il me semble que le nombre des institutrices sérieuses et capables diminue chaque année dans nos environs. Croyez-vous que l'instruction peut grandir et se développer entre les mains de ses nombreuses fillettes qui obtiennent des diplômes ? Les allures de demoiselles qu'elles prennent, la toilette éblouissante qu'elles se payent à la première occasion, prouvent que la noble vocation de l'enseignement n'est pas assez sacrée à leurs yeux pour les empêcher de soupirer après le jour où elles peuvent y renoncer dans le but de se vouer à un mariage avantageux.

Mais le petit nombre de professeurs capables que j'attribue aux traitements peu élevés, n'est pas le seul abus qui règne dans nos écoles. D'abord, on nuit souvent à l'instruction des enfants en les empêchant d'assister régulièrement aux classes, et en ne leur fournissant pas les livres, cahiers, cartes, etc., etc., dont ils ont besoin. Plusieurs prétendent, avec raison, que nous devrions mettre des livres plus attrayants entre les mains des enfants : l'histoire du Canada, par exemple, se graverait

bien mieux dans l'esprit des élèves si on le leur faisait étudier dans un livre parsemé de gravures représentant les hommes et les actions mémorables dont nous tirons notre gloire. Probablement que plusieurs de nos livres seraient changés si on ne craignait pas de provoquer le mécontentement des parents en leur imposant ce nouveau sacrifice.

Ensuite la construction et l'entretien de nos maisons d'école laissent beaucoup à désirer. La maison d'école devrait être solidement bâtie, bien éclairée, munie de ventilateurs et surmontée d'un petit clocher qui le distingue parmi les autres constructions et lui donne plus d'importance. L'enfant concevra par là une meilleure idée de l'instruction qu'il reçoit, et s'il visite la ville et admire quelques-uns de nos établissements d'éducation, il ne concevra pas de mépris pour l'école de son arrondissement. Que la maison soit tenue chaudement, et bien aérée afin que les enfants y goûtent le bien-être et n'y perdent pas leur santé. Que la maison soit de plus entourée d'arbres à l'ombre desquels les enfants puissent prendre leurs récréations : ils puiseront en elle le goût d'en planter près de la demeure paternelle, et cet exemple donné à l'école contribuera à embellir nos campagnes et attacher le peuple davantage à la vie rurale.

—Mais, interrompit quelqu'un, toutes ces bonnes choses conviendraient très-bien si nous étions tous riches comme le capitaine ; mais nous éprouvons déjà trop de difficultés à payer nos cotisations scolaires pour vouloir les augmenter.

—Précisément, reprit le capitaine, parce que la taxe scolaire pèse sur les cultivateurs qu'ils sont les plus intéressés à prendre des mesures pour que leur argent donne des résultats satisfaisants. Si un cultivateur paye \$2 par année de taxe pour le soutien d'écoles qui ne font qu'un bien très-limité, il me semble que ce même cultivateur ne devrait pas hésiter à payer \$1 de plus pour rendre les écoles aussi effectives que possible. Les taxes sont un bienfait et ne sont jamais trop élevées du moment qu'elles sont employées à procurer un avantage direct au contribuable ; or, quoi de plus directement utile au cultivateur qu'à assurer à ses enfants une éducation dont ils bénéficieront toute leur vie. Ne reculons donc pas devant les sacrifices lorsqu'il s'agit du progrès de nos écoles ; nous arrivons à une époque où, plus que jamais, l'ignorance sera comme un exemple pernicieux dans le chemin de la vie. Loin de nous l'idée erronée que le cultivateur n'a pas besoin d'être instruit : au contraire soyons convaincus que c'est par l'instruction qu'il commandera l'influence et le respect et qu'il saura profiter de tous les avantages de sa profession.

JEAN BELLEVUE.

(A continuer.)

WALTER SCOTT.

ROMANCIER.

Nous avons esquissé Scott comme poète, nous allons le considérer comme prosateur.

Pénétrons dans ce merveilleux bazar de curiosités littéraires, les *Waverley Novels*. Cette longue série de romans historiques, dont le premier, *Waverley*, parut en 1814, fut plus tard comprise en entier sous le titre de *Waverley Novels*.

Le nom de l'auteur, comme l'on sait, était inconnu du public ; ce ne fut qu'en 1827, à un grand dîner, que Scott, en assumant la paternité.

Que le barde d'Abbotsford soit devenu titré, opulent, grand propriétaire, possesseur de château, rien de bien étonnant en tout ceci. Chaque industrie a eu ses enfants gâtés : le barreau, le négoce, la finance ont tous compté d'heureux favoris. Mais ce qui est de nature à étonner, comme le remarque Howitt, « c'est qu'au moment où en Angleterre, toutes les carrières littéraires semblaient encombrées, les matériaux poétiques épuisés, un jeune avocat eut pu exhumer des flancs inféconds du Parnasse, avec une renommée européenne, des lingots du précieux métal si nombreux que le Mexique, le Pérou, la Californie seuls en pourraient fournir de semblables. »

Les sillons, d'ordinaire si stériles de la littérature, ce terrain célèbre par les désastres de ceux qui l'ont cultivé, avaient en bien peu d'années donné un rendement de près d'un demi-million de livres sterling (£500,000), comme nous le verrons plus tard.

Pour que le lecteur français soit en état de rendre justice au talent transcendant de Scott comme prosateur, il lui faudra d'abord se dégager d'une prévention assez naturelle. Il doit oublier que le chantre de *Marmion* a été aussi le biographe de Napoléon I. Tous les écrits de Scott n'ont pas le même mérite. Un des moins bons, bien qu'il soit aussi l'un des plus volumineux, se trouve être sa grande histoire de Napoléon, en neuf volumes, imprimée en 1827. Cet écrit eut un double tort aux yeux de ceux qui hélaient d'en deçà de la Manche : il blessait la susceptibilité française, sans toujours respecter la vérité historique. Scott, contemporain, par cela même ennemi de la révolution française et du règne de la terreur—actif officier de volontaires écossais, se sentait porté à haïr, plutôt qu'à admirer le « Grand Ravageur des Nations », celui qui, en 1804, avait menacé l'Angleterre d'une descente ? celui qui plus tard remua ciel et terre pour ruiner le commerce de la Grande-Bretagne par le blocus continental.

Comme ses compatriotes à Edimbourg, Scott avait subi et ressenti vivement les alarmes incessantes de l'époque. Il pouvait donc, sans le savoir, être partial, contre l'ennemi juré de sa patrie. D'ailleurs, la mort de Napoléon était beaucoup trop récente, pour que l'histoire pût formuler un jugement impartial sur ses actes. Scott, l'homme universel, l'admirateur passionné du duc de Wellington, son ami, ne put résister aux offres que les lords Bathurst et Melville lui firent de lui donner accès, dans les archives secrètes du gouvernement, à des pièces tout à fait inconnues et jetant des flots de lumière sur plusieurs actes de la carrière de Napoléon et sur son séjour à Ste. Hélène.

« Une biographie détaillée du grand capitaine, par Scott, aurait en ce moment, un succès rare en Angleterre, » lui répétaient ses amis ; les libraires lui offraient d'avance de vastes

sommes pour son MS. La Vie de Napoléon lui rapporta £18,000 sterling : c'en était plus qu'il en fallait pour l'engager à persévérer, lui qui, en 1826, avait juré de perdre sa main droite plutôt que de ne pas payer ses créanciers, par le produit de sa plume.

Après un demi-siècle de méditation à peine sait-on encore à quoi s'en tenir sur le compte de l'Ogre de Corse.

Que le lecteur français oublie donc que Scott fut historien, pour ne voir en lui que le plus aimable des conteurs, le créateur, le père du roman historique, mais dont l'école, comme celle de Chateaubriand, mourra avec son fondateur. Lui donnerons-nous le pas sur le prince des romanciers modernes, Alexandre Dumas ? Certainement, si l'on veut voir en Scott, plus qu'un grand artiste, plus qu'un incomparable « paysagiste à la plume, » si l'on cherche en lui un moraliste aussi agréable que solide.

Walter Scott, est un de ces bardes « religieux et dignes » dont parle Virgile—qui ont droit à de blanches couronnes.

*« Quique pii vates et Phæbo digna locuti
Omnibus his ni'ed cinguntur tempora vittâ. »*

Sa devise, comme homme, c'est l'honneur, le patriotisme, la religion. En vain cherchez-vous parmi les délicieuses créations de son génie.

Flora McIvor ; Rose Bradmardine ; Rebecca, la belle juive ; la malheureuse Lucy Ashton ; Amy Robsart la délaissée ; la pauvre Effie Deans ; son humble et héroïque sœur Jenny ; la ravissante Diana Vernon ; Minna et Brenda Troel, en vain cherchez-vous des « Dames au Camélia, » des lionnes du demi-monde, des Manon Lescaut, des Laura Fair, les héroïnes tarées de Balzac ou de Sue, etc.

Aux romans historiques de Scott, on peut appliquer sans crainte, la maxime connue : « La mère en permettra la lecture à sa fille. » Loin d'admettre que les « matériaux littéraires » lui manquent, Walter Scott, par ses œuvres variées, a démontré qu'il n'y avait pas un seul coin de l'Ecosse ou de l'Angleterre, où la nature n'eût semé quelque ravissant paysage : l'histoire, une tradition, un fait d'armes ; une légende, les mœurs, une peinture qui, sous la touche vivifiante du grand magicien, ne put, comme poème, comme roman, comme ballade, se transformer en un tableau aussi brillant qu'il était majestueux. Un seul coup de sa baguette suffisait pour tirer de ces vieilles annales, où l'historien reléguait les pâles ombres, les squelettes ternes et desséchés des trépassés, des hommes en chair et en os, d'une frappante réalité où d'une idéalité fascinatrice. L'on voyait, comme l'observe judicieusement Howitt, surgir, se mouvoir, vivaces de jeunesse et de beauté, dans l'éclat du talent, le triomphe de l'ambition, l'énergie du crime, Bruce ; Jacques V ; Jacques VI ; Richard Cœur-de-Lion ; Elizabeth ; Marie, Reine d'Ecosse ; Leicester ; Jacques I d'Angleterre ; Montrose ; Claverhouse ; le Duc de Cumberland, surnommé le boucher. Non-seulement, on assistait à une personne aux luttes féroces des *Covenanters* ; aux combats des clans, les amis des Stuarts, mais des personnages nouveaux se groupaient en foule sur la scène, les uns séduisants par leur beauté, leur bravoure, leur fierté ; les autres, par leurs excentricités ; tout comme si l'enfantement de tant de prodiges n'avait coûté aucun effort : témoins, le Baron de Bradmardine, Dominie Sampson, Meg Merrilus, Eddie Ochiltres, Dugald Dalgetty, Bailie Nicol Jarvie, Andrew Fairservice, Caleb Balderstone et l'athlétique et excellent paysan Dandie Dinmont, avec sa meute de *Peppers* et de *Mastars*, aboyant à ses trousses. Que les *Waverley Novels* aient un attrait irrésistible pour les Ecossois, rien de surprenant en ceci. Il ne saurait en être autrement pour un peuple qui pousse presque jusqu'au chauvinisme, l'amour du sol natal, de ses us et coutumes. *Waverley* ; *Rob Roy* ; *The Heart of Mid-Lothian* ; *The Fair Maid of Perth* ; *The Abbott* ; *The Pirate* ; *The Chronicles of the Canongate* ; c'est l'histoire en tableaux. Mais Scott ne se contenta pas de peindre les mœurs et d'emprunter à l'histoire de l'Ecosse, il descendit dans les vallons fleuris de l'Angleterre : les silhouettes de la grande reine, Elizabeth ; ses beaux comtes de Leicester et d'Essex, de Walter Raleigh, de Cromwell, d'Amy Robsart, lui conquièrent également les cœurs, sur les rives de la Tamise ; et toutes les séductions de Don Juan et les classiques passages de Childe Harold ne purent faire oublier *Kennilworth* et *Woodstock*. De l'Angleterre, le romancier passa en Allemagne, en France et Palestine, muni et armé de *Girstein*, *Quentin Durward* et *Ivanhoe* ne firent qu'ajouter des *immortelles* à sa couronne.

On peut avancer sans crainte que pendant l'espace de vingt ans, un homme seul a su enrichir la littérature de son pays, de plus d'écrits vraiment beaux, de plus de caractères originaux dans ses œuvres, que tous les littérateurs de l'Ecosse réunis n'avaient pu le faire pendant les deux siècles qui avaient précédé : cet homme est Scott.

L'auteur des *Waverley* se manifesta dans une ère toute particulière. La suppression de l'insurrection de 1745, qui anéantit à jamais la puissance des clans, devint le trait d'union, que dirai-je, le lien indissoluble qui joignit l'Ecosse à l'Angleterre. Cet événement fut comme le germe d'une nouvelle vie, pour l'antique Calédonie. Les chefs Montagnards, vaincus, dispersés, sentirent qu'en déposant la claymore et le costume chéri des Highlands, ils abdiquaient une notable part de leurs us et coutumes, auxquels ils tenaient comme à la prunelle de l'œil. Tous ces chers souvenirs du passé, allaient donc disparaître à jamais, si un génie créateur ne surgissait pour en reconstruire l'édifice dans toute sa splendeur. Scott nous apparaît, comme sur le seuil d'un monde nouveau, ayant autour de lui les débris d'une ère passée mais non oubliée. Chez lui le culte des ancêtres allait de pair avec un intérêt profond dans la vie présente, sous n'importe quelles phases, aidé d'un noble enthousiasme pour le beau dans ses manifestations les plus séduisantes. Sa prodigieuse mémoire lui redonnait l'histoire de tous les peuples : il tenait de son tempérament robuste une puissance illimitée de travail intellectuel, et l'habitude de parcourir en tous sens les pittoresques montagnes de l'Ecosse le familiarisa non-seulement avec les grandes scènes de la nature, mais encore avec les émotions du chasseur et du pêcheur qui lui fournirent plus tard tant de belles pages. Il s'attachait surtout à peindre les sites, avec leurs couleurs locales, leurs accessoires, dans les moindres détails.

Ainsi dans *Rob Roy*, avant de décrire la ravine où Hélène McGregor devait préparer le célèbre déjeuner, il visita en personne ce site lointain. Il voulait étudier non-seulement la conformation des lieux, mais jusqu'aux arbres, aux bruyères, et même les fleurs sauvages si variées qui croissaient dans cette ravine. Un de ses affidés, lui ayant fait la remarque, « qu'une fleur ferait aussi bien qu'une autre, » — « Non, » répliqua l'inimitable peintre, « la nature ne se répète jamais. Pour assurer un tableau à la fois beau et varié, il ne s'agit que de peindre fidèlement la nature. »

Mettons le lecteur français en garde contre deux écueils qu'il

• Sainte-Beuve.

aura à surmonter, avant de goûter pleinement les romans historiques de Scott. Premièrement, la longueur démesurée des prologues ou introductions flanquées, de notes et éclaircissements. Secondement, le dialecte, souvent incompréhensible des montagnards et des paysans écossais. En dedans de cette grossière enveloppe, se trouve le fruit le plus doux. Une critique renommée a remarqué, "Pour le jeune homme qui lit, pour la première fois, les romans historiques de Scott, il s'opère comme une transformation entière de tout son être, une manifestation nouvelle : la vie lui apparaît sous un jour tout particulier : il ressent une admiration vive pour ce qui est digne — un mépris indécible pour ce qui est vil chez ses semblables."

On pourrait dire de Scott : "Vir probus scribeni peritus." Howitt, raconte une curieuse anecdote qui peint bien la puissance de travail du romancier.

Un club de jeunes avoués avait pour habitude, chaque semaine, de se donner rendez-vous à un hôtel en face des quartiers de Scott à Edimbourg.

Un jour de réunion, lorsque le vin eût circulé librement, un des membres, dont le regard paraissait comme cloué sur la maison vis-à-vis, se plaignit, pâlit et fut prêt à se trouver mal. Son camarade lui en ayant demandé la cause. "Ce n'est rien, dit-il, laissez-moi changer de place avec toi. Je ne puis y tenir plus longtemps. Il y a là-bas, une main, qui remue, écrit sans cesse. Ce n'est pas la première fois que je l'ai vue. Vois-la ; elle ne cessera pas même quand on allumera les flambeaux pour la nuit ; et Dieu sait combien plus tard ; dès qu'une page est finie, elle est lancée sur ce tas de manuscrits que tu vois. Cette main étrange me fascine." Cette main c'était celle qui dans les veillées de trois semaines d'été avait composé les deux derniers volumes de Waverley.

(A continuer.)

J. M. LEMOINE.

Sillery, Février, 1873.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

On est peut-être porté à croire, que maintenant qu'ils ont deux étalons, les membres de la société d'Agriculture de Chambly, sont, sinon opposés, du moins indifférents à l'établissement d'un haras, dans la province de Québec. Tel n'est point le cas. Des motifs, plus nobles que l'égoïsme nous guident. Nous sommes encore d'opinion que le haras serait une excellente affaire pour les cultivateurs de la province.

Deux étalons ne suffisent pas aux besoins d'un comté, et suffiraient-ils, que nous ne voudrions pas échapper à la solidarité qui nous incombe, auprès de nos concitoyens, dont un bon nombre sont moins favorisés que nous.

Nous ne voulons pas seulement des associations restreintes de comté, nous voulons aussi des associations provinciales. Nous aidons les autres aujourd'hui, pour qu'ils nous aident à leur tour, à l'heure du besoin. Si un comté uni peut faire des choses merveilleuses, que ne feront pas les cultivateurs unis de toute une province ?

Profitez de l'occasion, qui offre toutes les garanties d'une affaire payante, pour généraliser l'association entre nous. Le but est louable et le gouvernement généreux. Appuyés sur le gouvernement et principalement sur le crédit des municipalités, qui est peu ou point du tout engagé, nous pourrions réaliser ces merveilles que nous admirons chez nos voisins.

Il est inutile de développer ici les avantages du haras proposé. Tout le monde sait, qu'outre l'utilité de l'école vétérinaire française, qui y sera annexée, l'établissement du haras aura l'effet de réduire les frais d'importation, en la régularisant, les chevaux seront mieux choisis, la direction étant obligée d'avoir des agents attitrés, en Europe, pour ses affaires ; les comités auront généralement de meilleurs étalons et à meilleur marché qu'à présent s'ils veulent en acheter ; que ce sera un grand avantage pour les comtés pauvres ou autres, d'avoir à un prix raisonnable, le service de ces reproducteurs, sans qu'ils en encourrent la responsabilité ; et que surtout le but principal du haras, est la création de races pures et leur perfectionnement. La dissémination de ces étalons de choix et de leurs élèves dans toute la Province, produira, conséquemment, une augmentation générale dans la valeur de nos chevaux, qui contribuera à développer ce commerce important.

Si l'on considère le haras au point de vue des affaires, c'est certainement une bonne spéculation. Si un ou deux étalons paient si bien une société ou un particulier, que ne fera pas le haras, qui contiendra un grand nombre de chevaux, qui pourront être tenus, comparativement, à bien meilleur marché qu'un ou deux ? L'expérience le prouve. Il ne faut pas oublier que, pour couvrir toutes pertes possibles, le gouvernement donne à la direction, d'ici à cinq ans, la somme considérable de \$25,000. En présence de ce fait, il faut convenir que l'auteur du projet a été habile et le gouvernement bien disposé pour la classe agricole.

Je suis convaincu qu'un comté qui prendrait des actions dans l'établissement du haras ne fera que prêter son nom pour effectuer l'emprunt ; qu'il ne sera jamais appelé à payer la somme souscrite. Les revenus du haras, grossis par les \$5,000 du gouvernement, qui représentent un intérêt d'au-delà 8 par cent, assurent la déclaration d'un bon dividende, tandis que les chevaux sont là, représentant et au-delà la valeur du capital.

En supposant, par impossible, que nous serions obligés de payer le capital, n'aurions-nous pas l'accroissement de valeur de nos chevaux, dans toute la province, qui égalerait en deux ou trois ans le coût entier du haras. Je prie les amateurs de statistiques, de calculer ce que \$5,000 votés par leur comté, rapporteraient à ce comté, s'il se sert des étalons du haras, et de ce point de départ, d'établir les bénéfices pour toute la province.

Les parts prises dans la création du haras sont donc de bons placements. Tout en propageant l'idée de l'association, tout en aidant à nos compatriotes, nous faisons encore une bonne affaire. Le capital du haras est de \$60,000. Douze comtés ou plus devraient s'entendre, pour souscrire tout le capital, afin de s'emparer de sa direction. Par là, on pourrait être sûr que la direction serait favorable aux cultivateurs. Jusqu'à aujourd'hui, les actions sont prises par les gens d'affaires de Montréal, et même j'ai été peiné de l'apprendre, des Américains demanderaient et auraient probablement des parts, si elles n'étaient pas prises en Canada. Est-ce que nous ne connaîtrions pas nos intérêts ? Serions-nous si peu soucieux de notre honneur ? Laisserons-nous à d'autres, et surtout à des étrangers, le soin de fonder une institution que nous, cultivateurs, nous devons tenir à l'honneur de créer, pour nos intérêts et pour la gloire de notre Province ? Et quand des entreprises aussi profitables, sous tous

les rapports, que le haras proposé, (qu'il ne faut pas confondre avec les haras européens, qui sont des institutions de l'état, tandis que celui-ci est formé par une compagnie à fonds social), quand, dis-je, des entreprises aussi avantageuses nous sont proposées, dans le but exclusif de nous faire du bien, nous, cultivateurs, ne devons-nous pas nous unir comme un seul homme pour les faire nôtres ? Autrement, il faudrait désespérer de nous ; il faudrait continuer à nous en aller, nous faire exploiter aux Etats-Unis, puisque nous ne serions pas capables de conduire nos propres affaires.

Si le haras réussit, fondé par les cultivateurs, je ne sais ce qui me flattera le plus, ou l'avantage d'un haras ou les moyens d'actions employées pour l'avoir. Si nous nous entendons entre nous sur ce point, l'association prouvera qu'elle peut faire de grandes choses ici comme ailleurs et alors tout sera possible dans notre province.

P. B. BENOIT, M. P.

St. Hubert, 11 Février 1873.

LA VÉRITÉ SUR LE MASQUE DE FER.

D'après des documents inédits, par Th. Iung, officier d'état-major. (1 vol., chez Plon.)

De toutes les légendes de notre histoire française, une des plus attirantes et des plus romanesques est celle de l'Homme au masque de fer. La chronique et le théâtre ont trouvé dans ce mystérieux épisode des éléments toujours nouveaux d'intérêt et de curiosité. Il s'est formé autour du personnage si longtemps inconnu qui traversa, le visage masqué, les cachots de la Bastille, de Pignerol et d'Exilles, un assemblage de récits étonnants et disparates. Les biographes et les romanciers semblent s'être concertés pour donner au prisonnier les noms les plus divers. Les uns ont vu dans le captif M. de Saint-Mars, un enfant adultérin d'Anne d'Autriche, un fils de Buckingham ou un fils de Ma-arin, les autres ont cru deviner en lui un comte de Vermandois, un duc de Beaufort ou encore ce duc de Mouthout dont la mort fut si longtemps contestée. D'autres encore ont assuré que l'Homme au masque de fer n'était autre que Fouquet ; d'autres, parmi lesquels Sismondi coudoie Alexandre Dumas, auraient juré que cet inconnu était un frère jumeau de Louis XIV. Mais la plupart des historiens, depuis le baron de Weiss jusqu'à M. Marius Topin, ont donné au prisonnier de Sainte-Marguerite le nom de *Malliot*, qui fut agent du duc de Mantoue. M. Loiseau enfin a déclaré que ce prisonnier n'était qu'un condamné sans notoriété, sans valeur, portant un masque de fer, — ou plutôt de velours à ressorts d'acier, — comme tant d'autres captifs masqués des prisons d'Etat au XVII^e siècle.

Cet amalgame de discussions où le bibliophile Jacob tient pour Fouquet et Anquetil pour Beaufort vient d'être réduit à néant par le travail consciencieux et inattendu d'un officier d'état-major, M. Th. Iung, qui, en demandant aux Archives de la guerre des renseignements sur Michel Le Tellier et Louvois, a trouvé comme en passant, un amas considérable de documents relatifs au masque de fer. Désormais, et en toute sincérité, la vérité est faite sur ce mystérieux prisonnier dont Voltaire avait conté, en quelque sorte à mi-voix, l'effrayante histoire. Une légende continuée jusqu'à nos jours voulait que Louis XVIII eût été le dernier dépositaire du secret du *Masque de fer* et qu'il l'eût emporté avec lui dans la tombe. Mais nous savons maintenant la vérité tout entière sur ce drame singulier, et sans même que Louis XVIII ait eu à nous, faire aucune révélation posthume.

Une sorte de terreur farouche, comparable à celle d'Eschyle, enveloppe la plus grande partie de ce grand règne de Louis XIV, si magnifique à la surface et si terrible au fond, une terreur qui survécit même à la mort du roi de France et qui étendit son frisson jusque sur la Bégence : — la terreur affreuse du poison et des empoisonneurs. Rien n'était plus redoutable que ces associations sinistres d'empoisonneurs, qui marquaient alors dans l'ombre leurs victimes et les choisissaient parmi les plus illustres, les plus riches et les plus puissantes. La fameuse poudre de succession rallume, au siècle du grand Roi, la peur instinctive qu'on avait éprouvée jadis au seul nom du poison des Borgias. Un tas de gens, qui ne sont pas tous des aventuriers, mais souvent des gentilshommes et des plus grands, sont affiliés à cette épouvantable association des empoisonneurs, qui viendra dérouler ses forfaits devant la Chambre Ardente. Des prêtres, Mariette, Danon, l'abbé Girard, l'abbé Olivier ; des marquis, comme M. de Lermes et M. de Monteran ; des femmes, Mme de Polignac, la Voisin, la marquise de Brinvilliers, Mlle de Montalais ; des Allemands, des Flamands, des Espagnols : tout un monde de criminels élégants et repoussants gravite autour de la fiole de l'italien Exill. Quelle époque sombre ! Tout ce qui meurt alors semble mourir d'un toxique. Au cri de Bossuet : *Madame est morte*, le peuple et la cour répondent : *Oui, morte empoisonnée*. Plus tard, le Régent lui-même ne serait-il pas accusé faussement d'avoir pour arme le poison ? C'est l'atroce revers de la médaille du grand siècle. Louvois le justicier essaie de faire l'ordre dans ces mœurs perfides comme dans les armées, et il commande à La Reynie comme à Turanne.

Or, il arriva en ce temps d'épouvante, que la police surprit une vaste conspiration ayant pour but d'attenter, par le poison, aux jours du roi lui-même. Bien des gens et toutes les nationalités se trouvèrent, paraît-il, compromis dans la ténébreuse affaire et entre autres un gentilhomme lorrain, mestre de camp de cavalerie, homme de bravoure et d'aventures, pour le moment en quête d'argent, et qui porte tour à tour, dans l'histoire, les noms de chevalier de Kiffenback, de Louis de Oldendorf, de Lefroid, de chevalier des Harmoisais, etc., et qui se nommait en réalité *M. de Marchiel*.

C'est ce *M. de Marchiel* qui, au dire de M. Th. Iung, — dire appuyé de documents concluants, — fut celui que l'histoire appelle encore l'Homme au masque de fer et que M. de Saint-Mars, son geôlier, appelait *son merle*.

L'homme au masque de fer ayant été enfermé au château d'Exilles, M. Iung a pris la liste de tous les prisonniers que M. de Saint-Mars a eu à sa garde et, en recherchant l'histoire de chacun d'eux, il est arrivé, par une méthode toute rationnelle, celle de l'élimination, à rencontrer devant lui l'Homme au masque de fer. On comprendra que M. de Saint-Mars, n'ayant jamais gardé que 22 prisonniers, l'inconnu se trouvait nécessairement parmi eux. Il ne restait donc plus qu'à le découvrir parmi les 22. Il fallait pour cela faire bonne justice de ce que M. de Saint-Mars appelait les *Cotes jaunes*, qu'il contenait volontiers à ceux qui lui demandaient le nom de son prisonnier masqué, *cotes jaunes* qui ont donné naissance à toutes sortes de légendes. M. Iung y a réussi. Il nous a, pour ainsi

dire, étape par étape, raconté la vie de prisonnier de ce M. de Marchiel qui demeura pendant trente-et-un ans, sous la surveillance de M. de St. Mars, qu'on arrêta à Péronne, un soir de mars 1673 et qu'on ensevelit, en novembre 1703, dans une fosse de la Bastille. M. Iung a fait mieux : il nous donne le plan des diverses prisons où ce Marchiel fut enfermé, et on peut se convaincre de l'exactitude des détails par la vue du château d'Exilles qui accompagne le livre. "L'histoire du masque de fer restera probablement à jamais obscure," disait M. Michelet. Rien ne reste obscur, par ce temps de recherches actives, d'enquêtes faites sur les lieux mêmes où ont vécu les personnages historiques, et dans les papiers qu'ils ont laissés. Un jour, la vérité pénètre dans les recoins les plus obscurs, et l'histoire, l'irrésistible histoire, sort évidente de ce que Augustin Thierry appelait la *poussière des chroniques contemporaines*.

C'est de là, c'est des 4000 dossiers consultés aux Archives de la guerre, que M. Th. Iung a tiré cette définitive histoire du masque de fer. Les conjectures ingénieuses de M. Marius Topin (1869) sont maintenant remplacées par des certitudes, et le mystère est dissipé.

LITTÉRATURE CANADIENNE.

M. E. Lareau, assistant-rédacteur du *National*, prépare, en ce moment, une histoire-critique de la littérature canadienne. Une partie de l'ouvrage est déjà entre les mains de l'imprimeur et le volume entier sera prêt dans le mois de mars. M. Lareau travaille depuis longtemps à cette œuvre importante et nationale, que le public lettré aura hâte de connaître, maintenant. Nous sommes heureux d'en donner à nos lecteurs les prémisses, d'en détacher quelques pages qui donneront l'idée du tout.

POÉSIE.

Existe-il une littérature nationale en Amérique ? Telle est la question que se sont posée quelques critiques.

Je n'ai pas l'intention de développer au long cette proposition, ni d'étudier la question sur toutes ses faces. Elle n'offre d'ailleurs aucun résultat pratique.

J'ai défini, au commencement de cet ouvrage, ce que j'entendais par littérature : c'est l'expression du degré de civilisation chez une nation. Prise de ce point de vue, toute production littéraire est une marque pour juger des progrès intellectuels et du degré d'avancement moral. D'un autre côté on peut difficilement constater l'existence d'une littérature indigène, sans la rapprocher de l'idiome dans lequel elle est écrite. La langue d'un peuple est bien l'institution la plus frappante qui l'éloigne et le sépare des autres peuples en lui dressant une physionomie propre. La littérature de chaque peuple est déterminée par la langue de chaque peuple. Le sentiment poétique, qui existe chez toutes les nations à des degrés plus ou moins prononcés, se traduit par un caractère et un langage particuliers à chaque peuple. Le génie de chaque langue s'imprime dans les productions des écrivains qui la parlent, et les littératures diffèrent entre elles comme les idiomes. Outre la physionomie générale, les tendances, les goûts, le caractère des peuples qui s'infiltrent insensiblement dans leur littérature, ces dernières diffèrent encore entre elles par le génie particulier à chaque idiome. On dit : les littératures italienne, espagnole, allemande, française et anglaise, parce que les idiomes italien, espagnol, allemand, français et anglais s'en sont faits les interprètes et comme les véhicules.

Mais peut-on en dire autant de la littérature canadienne ? Existe-il une langue canadienne, ou mexicaine, ou américaine ? Ou, si on le veut, une littérature canadienne, mexicaine ou des Etats-Unis ? Dans le sens strict du mot, je ne le crois pas.

Tous les ouvrages écrits en français font partie de la grande famille littéraire de la France. Tous les ouvrages écrits en anglais se greffent à l'arbre littéraire de la Grande-Bretagne, et, si à Mexico, on écrit en espagnol, et bien ! les Mexicains ne sauraient se vanter d'une littérature nationale et indigène.

L'Amérique est héritière de l'Europe, et nous sommes comme des enfants en tutelle travaillant pour le compte de la communauté : nous sommes inhabiles et incapables en matière de paternité littéraire. D'ailleurs tout nous vient de l'autre côté de l'Atlantique. Nous empruntons à nos modèles : Pascal et Racine, Shakespeare et Byron, Cervantes et Vega nous arrivent entre deux ballots de marchandises. C'est l'Europe qui nous trace les règles ; elle reste encore l'arbitre du bon goût, exactement comme une mère enseigne sa petite fille à garnir une poupée. Elle fait la loi parmi nous, modifie les règles du langage, détermine l'harmonie grammaticale, invente le dictionnaire, fait la pluie et le beau temps dans l'atmosphère des beaux arts et du bon goût. Nous regimberions à tort. Il faut suivre le cours que trace une loi naturelle, la loi qui lie l'enfant à sa mère, la lignée à ses ascendants, la pensée au cerveau, le lierre à l'ormeau.

Cependant ma prétention n'a rien d'absolu. Je m'explique. L'idiome est bien le trait le plus caractéristique d'entre les littératures, c'est vrai ; mais il y a des accessoires. Et c'est ici que nous pourrions trouver des accidents littéraires assez prononcés pour créer une originalité. Si nous savons donner à nos productions un tour particulier à notre état de société, si nous les imprégnons d'une odeur locale assez musquée, si nous leur donnons une manière d'être à part, nous les détachons, par là, des sources étrangères et leur imprimons un cours indépendant. Creusez un sillon profond : l'eau ne refusera pas d'en suivre le parcours. Entourez ce sillon de digues puissantes ; mettez à votre disposition l'art hydraulique ; servez-vous de pompes refoulantes : le mince filet d'eau se changera en un ruisseau puissant. Vous parviendrez peut-être à en faire un grand fleuve. Mais pour opérer cette merveille il faut que l'art, l'artifice et le travail vous secondent ; et encore, quoique vous fassiez, vous n'arriverez jamais à ordonner dans le champ de la littérature canadienne, ce vaste et majestueux fleuve dont la haute puissance égale la splendeur. Nous ne serons toujours que tributaires à l'océan littéraire européen.

Nous avons chez nous quelques éléments, éléments bien faibles à la vérité, susceptibles de revêtir un costume original. Ces éléments se trouvent dans l'histoire de notre passé. Nous pouvons dire avec beaucoup de poésie des choses qui nous intéressent énormément et qui peuvent n'être que médiocrement intéressantes aux yeux d'un étranger. La fibre nationale peut remuer à certains récits, certaines légendes : c'est quelque chose d'essentiellement canadien, dont les littératures étrangères n'ont pas même l'idée. Ce côté légendaire est inhérent à nos souvenirs historiques ; il fait partie de notre certaine branche qui ne peut être détachée de l'arbre historique

du Canada sans que le tronçonnement soit fortement endommagé. Si ces causes suffisent pour donner à la littérature une teinte nationale, caractéristique, originale, je m'incline et désavoue mon scepticisme à cet endroit.

Si le mince bagage littéraire du Canada n'est pas une raison pour faire douter de nos dispositions artistiques et un argument pour enlever à notre littérature la palme de l'originalité, il importe au moins de rechercher les causes de cette faiblesse. Comment il se fait qu'au Canada la littérature ne reçoit pas une impulsion plus puissante, la raison ne fait mystère pour personne. Elle est banale même. Chaque jour l'écho redit que sur notre continent, le positivisme de la vie pratique tue les meilleures inspirations. Tout ce qui ne reluit pas, tout ce qui ne rapporte pas de bons dividendes, en espèces sonnantes, est négligé. On ne courtise que le productif. Est-ce à tort ou à raison?... C'est oiseux, je ne veux pas répondre. Mais il faut prendre les choses telles qu'elles sont: *primo vivere*. Faites que la provenance du publiciste s'écoule facilement; cotez-là au maximum sur les tablettes du libraire, et vous verrez fleurir autant de bouquets de poésie que de lecteurs. Mais que le plaisir de produire et de payer pour produire est une fontaine qui passe vite! C'est drôlement bête que ce jeu-là, et je défie les plus courageux et les plus illusionnés de tenter d'embrasser, deux fois de suite aux dépens de sa bourse, le spectre de la gloire littéraire.

Mais le remède à cet état de chose?... Voulez-vous que je vous le dise? C'est bien long, ou plutôt, la potion est bien radicale. Boulez-vous les dispositions de notre population, donnez-lui le désir de s'instruire, de lire; améliorez les conditions économiques du pays; mettez des pièces de monnaie dans la bourse de nos cultivateurs, et vous les verrez, ces bons gens, ne plus se faire prier pour acheter journaux, revues, livres, voire même ma modeste prose. D'ici-là, je doute du succès.

La poésie est une fleur bien fragile. D'autres disent que c'est un arbrisseau qui ne grandit qu'à l'ombre de la protection; il faut étayer ses faibles rameaux avec des colonnes de pièces d'or; il faut simuler autour de lui le mouvement et la vie. Si la nation est pauvre, si le commerce languit, si l'industrie est absente, si la population se déplace et émigre, alors vous verrez cette plante divine se faner chaque jour.

Si la sève naturelle vient à manquer, il faut recourir aux moyens artificiels. C'est pourquoi quelques bons esprits, prenant en pitié l'avenir de l'arbrisseau littéraire de notre jeune pays, ont représenté au ministère de l'Instruction Publique, d'en distribuer les plus beaux rameaux dans les maisons d'éducation pour couronner les jeunes lauréats.

L'idée n'est pas mauvaise, mais cela suffira-t-il? Maigre pittance à arbre chétif. Qu'importe, ce sera peut-être prolonger une existence éphémère qu'une époque plus heureuse rendra plus florissante.

La poésie a été cultivée par quelques âmes privilégiées. Ce n'est pas le grand nombre de nos poètes comme leur mérite intrinsèque qui honore la muse canadienne. Dans un pays jeune, la poésie ne peut prendre de profondes racines. Les besoins, commandés par la nécessité détournent forcément nos poètes de la carrière des lettres pour les fixer au réalisme de la vie pratique. Les positions indépendantes sont trop rares ici, et il est bien restreint le nombre de ceux qui peuvent se livrer exclusivement aux travaux de l'esprit. Or, rien ne déshonore autant le talent et l'imagination comme les nécessités de la vie et le travail qui y obvie.

Jusqu'aujourd'hui l'écrivain n'a pu vivre du travail de sa plume, c'est le secret de notre longue jeunesse littéraire. La poésie a ressemblé à une plante exotique qu'un climat défavorable fait dépérir. Nous voyons bien ça et là quelques essais généreux, certains efforts courageux, mais tous ces travaux, de courte haleine pour la plupart, n'ont été le fruit que de quelques jeunes gens précoces qu'un avenir meilleur attendait et qui seraient devenus des maîtres dans l'art sous des circonstances plus favorables.

Loin de moi cependant la pensée de diminuer le mérite réel de nos œuvres canadiennes. Mais je déplore comme tout le monde le peu d'encouragement et le peu d'attention que l'on porte aux travaux de l'intelligence. Or, la poésie ne deviendra florissante que par l'encouragement qui sera donné au poète. Il faut payer le fruit de son travail.

Toutefois, en dépit des obstacles, nous possédons des chefs-d'œuvre que je veux désigner.

Ils sont peu nombreux à la vérité, mais ils attestent un talent véritable et des dispositions certaines.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Le Comité des Trente a mis son rapport devant l'Assemblée nationale où il va provoquer des divisions et des discussions violentes.

Ce rapport tend à démontrer la nécessité d'un ministère responsable.

De grands éloges sont prodigués au président Thiers, à cause de son patriotisme et des services signalés rendus à la patrie.

Un long espace est consacré au projet de créer une seconde Chambre d'Assemblée qui serait un contrepoids aux principes démocratiques de certains députés. La lecture de cette partie du rapport a été interrompue par de hauts cris de désapprobation poussés par la Gauche.

Le rapport termine en priant les différents partis de travailler ensemble, dans un esprit de conciliation, et de donner au pays une bonne constitution.

L'Assemblée examinera ce rapport jeudi prochain.

La question de la fusion prend une mauvaise tournure; de nouvelles complications menacent de rendre moins possible que jamais la fusion complète des légitimistes et des orléanistes.

L'Union accuse les Ducs de Broglie et d'Audiffret-Pasquier d'avoir fait un pacte avec Thiers et d'avoir trahi l'Assemblée, leur motif n'étant que pour obtenir une place pour eux et leurs amis.

Le marquis de Francieville a adressé une lettre au duc d'Anmale, l'accusant de diviser la maison d'Orléans en cherchant à mettre, avec lui, à la tête du parti, une plus jeune branche.

ROME.

Le prince Arthur d'Angleterre qui visite en ce moment l'Italie est allé au Vatican, présenter ses respectueux hommages à Sa Sainteté. Le Saint Père s'est entretenu quelque temps avec le jeune prince, puis il a reçu les personnes de sa suite. Le prince Arthur est allé ensuite faire visite à Son Éminence le cardinal Antonelli. Le prince avait été reçu par le roi de Piémont, et avait assisté, à la réception de la princesse Mar-

guerite, au Quirinal. Lord Paget, ambassadeur d'Angleterre près la cour d'Italie, a donné un grand dîner et une réception en l'honneur de Son Altesse. On assure que le prince Arthur est de tous les enfants de la reine Victoria le plus favorable aux catholiques.

Les protestants font tous leurs efforts pour décatoliser la capitale du monde chrétien. Ils ouvrent partout des écoles protestantes, et, pour mieux attirer les enfants pauvres, ils offrent à leurs parents des secours en argent et en nature. Pour parer à tant de maux, les catholiques ouvrent à leur tour des écoles et offrent aux parents pauvres les mêmes secours.

Les juifs, les protestants et les révolutionnaires font, en ce moment, cause commune en Italie.

Alexandre II, empereur de Russie, doit bientôt aller faire visite à Pie IX. On espère que cette entrevue sera utile à l'Église et surtout aux catholiques de Russie.

Alexandre II a déjà visité Rome deux fois, alors qu'il n'était que prince héritier. C'était sous le pape Grégoire XVI qui lui fit un très-gracieux accueil. Alexandre II se trouvait justement à Rome à l'époque du carnaval et s'amusa beaucoup, et l'empereur Nicolas eut soin de remercier vivement Sa Sainteté de l'accueil qui avait été fait à son fils et de ses brillantes distractions qui lui avaient été offertes dans la Ville éternelle.

Depuis quelque temps les insultes aux prêtres et à la religion se renouvellent avec une bien triste recrudescence. On n'entend parler tous les jours que de prêtres insultés et souffletés ou poursuivis à coups de pierre.

C'est ce qui est arrivé à un digne prêtre romain, prédicateur, nommé Giovanni. Un individu l'a insulté en plein jour et l'a même souffleté. Le prêtre, qui a des poignets de fer, a fait sentir à ce misérable en lui serrant le bras, qu'il aurait pu aisément se venger, mais il a ajouté qu'il lui pardonnait par amour pour Jésus-Christ. Ce drôle est allé se plaindre aux agents municipaux qui aussitôt sont accourus pour arrêter le digne prêtre. Celui-ci a été conduit à la justice. Là on le reconna son innocence et il a été aussitôt relâché, mais le misérable qui l'avait si indignement insulté n'a été nullement molesté.

A Milan, le gouvernement a permis la représentation d'un drame infâme qui a pour titre *Jésus Christ*, dans lequel la personne sacrée de Notre Divin Rédempteur est honteusement vilipendée.

Victor-Emmanuel s'occupe toujours de faire proclamer sa Mirafiori reine d'Italie.

ANGLETERRE.

L'Angleterre inquiète du côté de l'Inde est aussi fortement préoccupée de ce qui se passe en Irlande et des grèves des mineurs de South-Wales.

LE CONFLIT ANGLO-RUSSE.

Le correspondant à St. Pétersbourg de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que la force expéditionnaire russe contre Khiva ne comprendra pas plus de sept mille hommes. Cette expédition sera commandée par le général Kauffman.

Voici les clauses de la convention arrêtée entre les gouvernements anglais et russes au sujet de l'Asie Centrale:

1. L'Afghanistan forme une zone neutre entre les possessions anglaises et les possessions russes.
2. Une commission anglo-russe sera chargée de régler définitivement les frontières actuellement fort incertaines de l'Afghanistan.
3. La délimitation faite, les deux gouvernements se reconnaissent mutuellement et formellement leurs possessions dans l'Asie Centrale.

On voit que la guerre entre la Russie et l'Angleterre n'est pas aussi imminente qu'on le pensait, il y a quelques jours.

LE DUC DE MEDINA-COELI.

Il vient de mourir à Paris un des plus nobles personnages d'Espagne. Il s'appelait le duc de Medina-Coeli, et pouvait se dire avec raison le seul rejeton de la race royale de Don Pélage. Il était très petit, bossu, cornu et riche de huit millions de revenu. Lisons maintenant ce que dit au sujet de ce duc et de sa fortune, un écrivain français:

Il faut se hâter d'ajouter que ces fils de roi en ont toujours fait le plus noble usage. De leurs domaines, ils nourrissent des populations entières. Au seul palais de Madrid, la cuisine satisfait trois cent-dix bouches par jour. Un détail certain: le duc de Medina-Coeli, celui qui vient de mourir au Grand-Hôtel, ne prélevait pour lui-même qu'une somme de 200,000 francs par an.

J'ai parlé des prodigalités de ces gentilshommes, opposées à l'avarice de quelques-uns d'entre eux.

Voici ce qu'on raconte à ce sujet.

Cela se passait sous Charles IV, le grand-père de la reine Isabelle, celui qui devait être renversé de son trône par Godof et par Napoléon réunis. En ce temps-là, il y avait un Medina-Coeli prodigue. Il n'avait pas d'autre loi que le plaisir, point d'autre passe-temps que la dépense. Aussi les immenses richesses de la maison commençaient-elles à fondre comme la neige au soleil.

Un matin, l'intendant se présente en demandant à parler au duc.

— Monseigneur, puis-je être admis à dire deux mots à Votre Seigneurie?

— Parle et sois bref.

— Monseigneur, vous vous ruinez.

— Belle nouvelle! Ne suis-je pas au monde pour cela?

— Fort bien, monseigneur; mais du train dont on mène les choses autour de vous, il ne restera plus aux Medina-Coeli même un noyau d'olive.

— Ah! diable! La chose, à ce que je vois, ne manquera pas de gravité. Eh bien! à ton avis, qu'y a-t-il à faire?

— Des réformes, monseigneur, des économies.

— Allons, c'est bien dit. Puisque nous y sommes, faisons des économies, et dépêchons-nous.

Sur ce, le duc demanda à voir le compte des dépenses. On commença par le livre de cuisine. Medina-Coeli feuilleta le registre au hasard et s'arrêta tout à coup à cet article étrange: — *Persil, dix mille réaux par an.*

— Ah! pour ça, dix mille réaux (cinq mille francs environ) de persil par an pour ma cuisine, c'est un peu fort. Nous allons biffer l'article.

Oui, mais il y a une habitude sacrée chez les grands d'Espagne, c'est de ne toucher en rien à ce qui concerne les domestiques sans les consulter.— Ils sont membres de la famille,

dit-on.— Le chef de cuisine fut donc appelé; on lui soumit le cas des dix mille réaux de persil.

— Monseigneur, riposta l'homme avec la fierté d'un hidalgo, si l'on diminue seulement un réal de la somme, je quitte votre service.

— Reste, répondit le duc.

Trois cents autres articles furent de même passés en revue; pas un ne fut changé.

Je me trompe, il y en eut un de modifié.

En parcourant le palais, le duc aperçut dans une galerie, en plein jour, une lampe allumée

— Pourquoi cette lampe qui brûle en plein jour?

— Monseigneur, c'est un usage.

— On l'abolira. A l'avenir, cette lampe ne sera plus allumée que la nuit.

Ce fut la seule économie faite.

Par bonheur, après ce Medina-Coeli prodigue, il vint, suivant la coutume, un Medina-Coeli rangé qui rétablit l'équilibre de la vieille fortune.

FAITS DIVERS.

Une des existences de ce siècle, les plus longues et les mieux remplies vient de s'éteindre, M. le baron Charles Dupin est mort à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Un trait peu connu d'un avare riche.

Il s'agit d'un millionnaire aveugle auquel un praticien faisait l'opération de la cataracte. 1000 fr. devaient être le prix de la guérison, 500 fr. par oeil. Or l'oeil droit venait d'être opéré avec le p u grand succès.

— J'y vois! j'y vois! s'écria tout à coup le millionnaire transporté de joie. Je distingue déjà les couleurs; je vois la tasse dans laquelle j'ai pris mon chocolat, ce matin.

— Eh bien, riposta l'oculiste, ne perdons pas de temps; passons à l'oeil gauche.

Ma foi, non, riposta l'avare. Tout bien réfléchi, tenes, voilà 500 fr. J'aime mieux rester borgne et garder les 500 autres.

A Trannes, dans le département de l'Aube en France, la femme Journée a tué son second mari. La femme Journée eut des remords d'avoir commisé le crime, son nouveau seigneur et maître lui devint odieux—elle parla de se suicider, de demander une séparation de corps—et de temps à autre exprima l'intention d'étrangler le malheureux et innocent époux, cause innocente de tout ce trouble moral. C'est ce qui lui arriva un beau jour qu'il était rentré gris à la maison. Sa femme l'étrangla bel et bien au moyen d'une ficelle qu'elle lui serra énergiquement autour du cou. Puis elle descendit le cadavre et alla l'appuyer dans la rue, contre l'écurie d'un voisin. Soupçonnée bientôt, désignée par la clameur publique, elle tenta de se tuer, et la tentative ayant avorté, elle avoua sa culpabilité. Des doutes s'élevèrent sur l'état de ses facultés intellectuelles. L'examen auquel on l'a soumise a amené la preuve de sa lucidité; déclarée coupable, avec des circonstances atténuantes, elle a été condamnée à douze ans de travaux forcés.

FRANÇAIS ET ANGLAIS.— On sait que la France et l'Angleterre ont fait la guerre ensemble contre la Chine. On raconte ce qui suit:

C'était au siège de Canton. Un petit fortin inquiétait les alliés. L'amiral Rigault de Genouilly dit au colonel Murray, qui disposait de 600 hommes.

— Emparez-vous donc de cette position.

— Impossible, répond le colonel anglais après quelques minutes d'examen, je n'ai pas assez de troupes.

L'amiral se retourne du côté de notre infanterie de marine, avise le sergent-major Martin des Pallières, et de cette voix nasillarde et railleuse qu'on lui connaît:

— Des Pallières, fait-il, prenez cinquante hommes et délogez-moi ces magots!

Dix minutes après, le fanion tricolore s'agitait au vent sur le fort conquis.

Il y a en ce moment une femme colossale qui porte des poids à bras tendus, tire le canon (un vrai canon) en se servant de ses épaules en guise d'affût, et qui soulève de terre son artillerie avec ses dents.

Décrire la grosseur des bras et le volume des jambes de cette artiste est chose impossible.

BIBLIOGRAPHIES.

« Histoire de Pie IX et de son Pontificat, » par Alex. de Saint Albin. Deux beaux volumes grand in-8 de 501 et 343 pages, sur papier vergé, caractères elseviriens. Ouvrage orné d'un portrait. Prix \$2.50. Paris, Victor Palmé éditeur. Montréal, J. B. Rolland et fils, libraires, dépositaires.

Cette histoire comprend la vie admirable de Pie IX depuis sa plus tendre enfance jusqu'à ces dernières années; c'est un récit intéressant de choses instructives et agréables à un cœur catholique. Quoi de plus émouvant et de plus intéressant que la vie de Pie IX avec tous les événements qui s'y rattachent, les malheurs et les triomphes de l'Église dans l'univers entier, les attentats de la révolution, et cette lutte du souverain pontife contre les erreurs, les lâchetés et les crimes du siècle! Il y a dans ce livre des pages admirables qu'on ne peut lire sans une profonde émotion; on y trouve aussi des documents précieux, les principales encycliques et allocutions de Pie IX. Ce livre ne pourra manquer d'avoir ici le succès qu'il a eu en France.

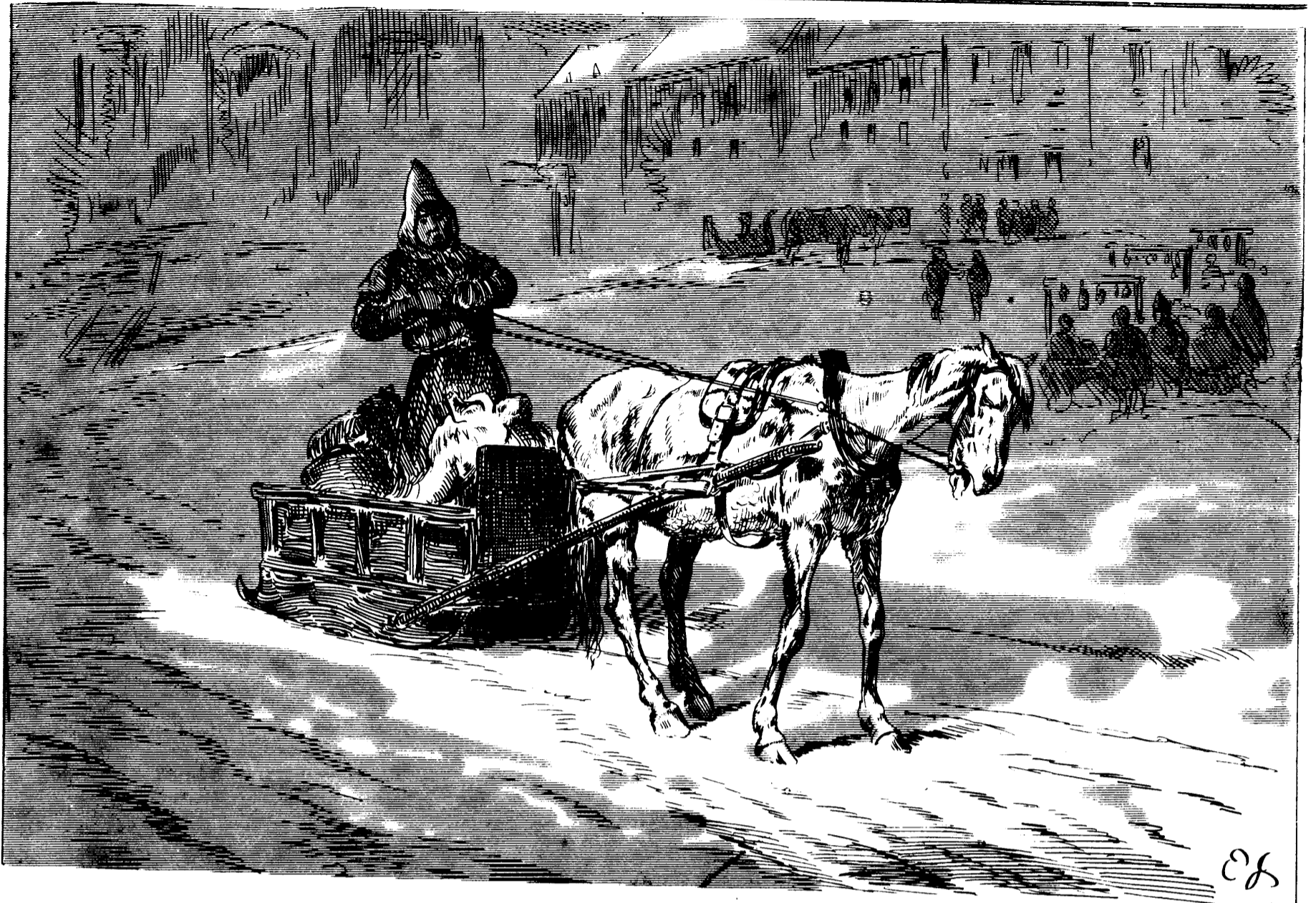
« L'honnête femme, » par Louis Veullot, quatrième édition in-12 de viii—440 pages. Paris, chez V. Palmé. Montréal, J. B. Rolland et fils, libraires, rue St. Vincent, 75 cents.

Le roman, écrit vers 1840, peu de temps après la conversion de l'auteur, contient une vive peinture du monde officiel du temps de Louis Philippe et de la société de ce temps. Quelques critiques, à qui M. Veullot n'a pas le bonheur de plaire, et pour cause, se sont acharnés sur ce livre qu'ils ont été jusqu'à accuser d'immoralité. « Sans doute, dit lui-même l'auteur, il n'a pas été écrit pour toute sorte de lecteurs, mais il y a moins de doute encore qu'il ne saurait être pernicieux pour aucune sorte de lecteurs de romans; il ne fait aimer aucun vice, haïr aucune vertu. » Ce sera l'avis de tout lecteur impartial; quant aux amis des lettres, ils dégusteront ces pages, où le talent de M. Veullot, non encore mur, sans doute, mais déjà si remarquable, donnait des marques d'une puissance et d'une fécondité que les années ont si merveilleusement développées.

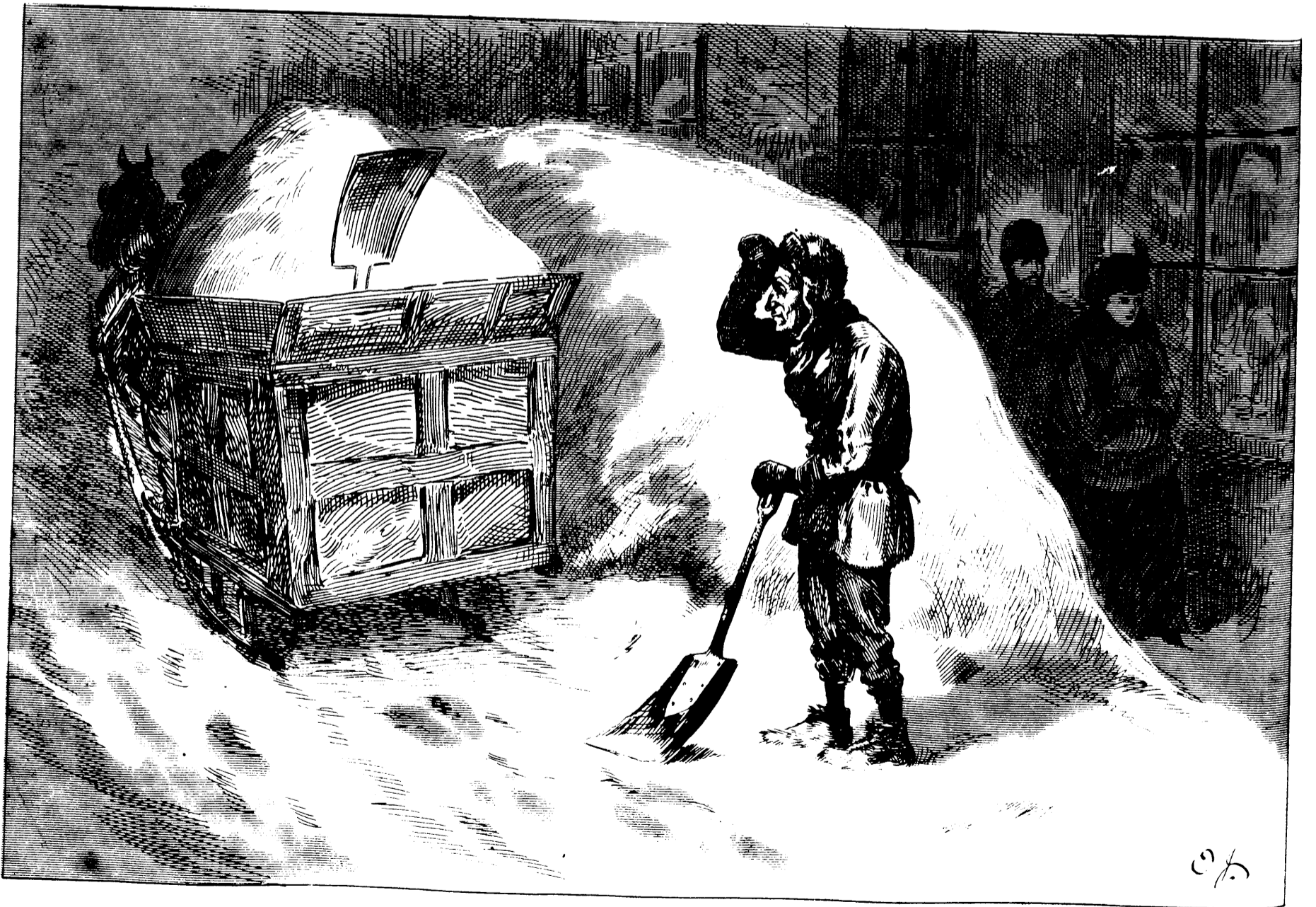
B. P.



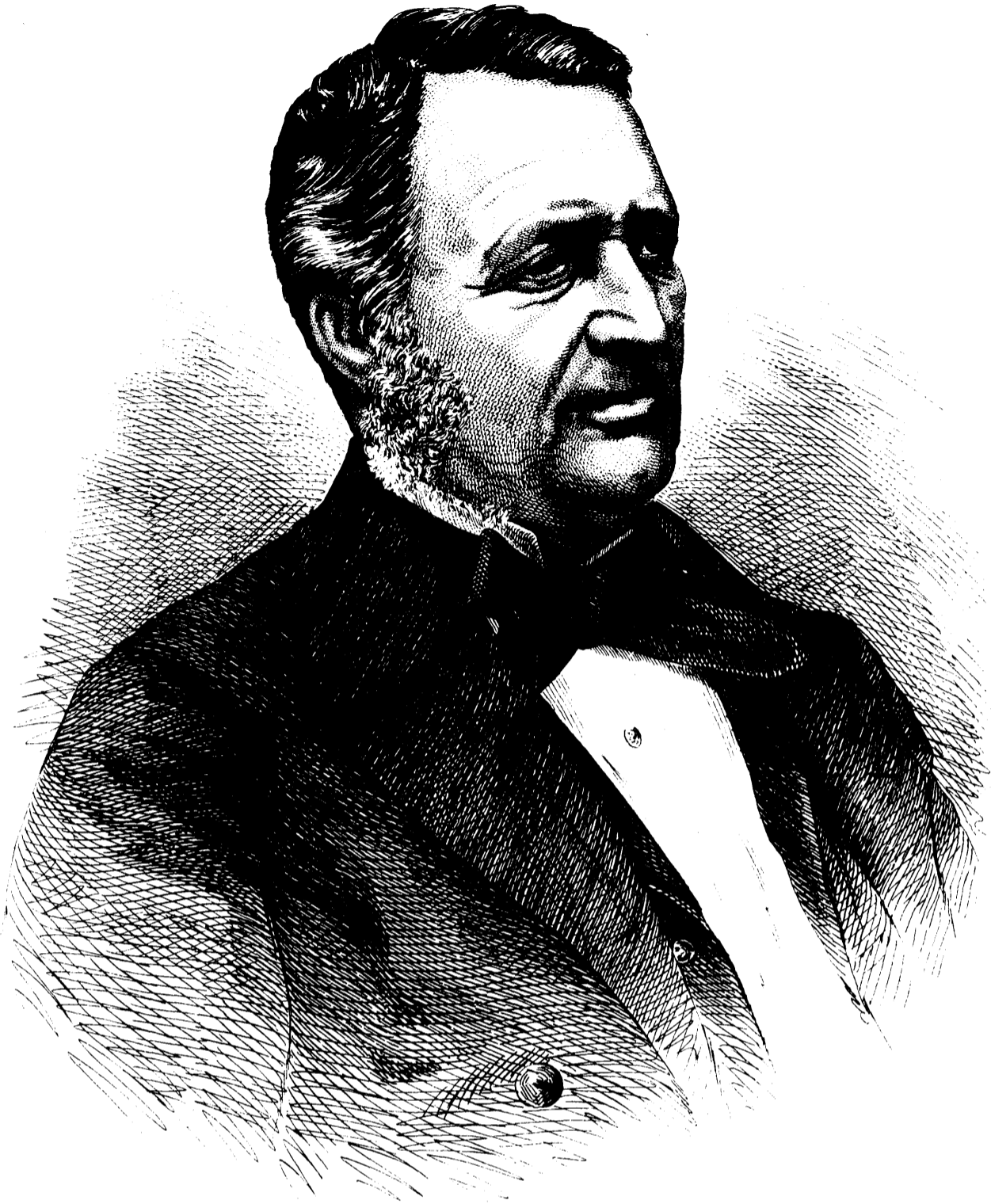
“NOS GRAND MÈRES.”



FAIS LA MORTE!—D'APRÈS UN CROQUIS DE J. PRANISHNIKOFF.



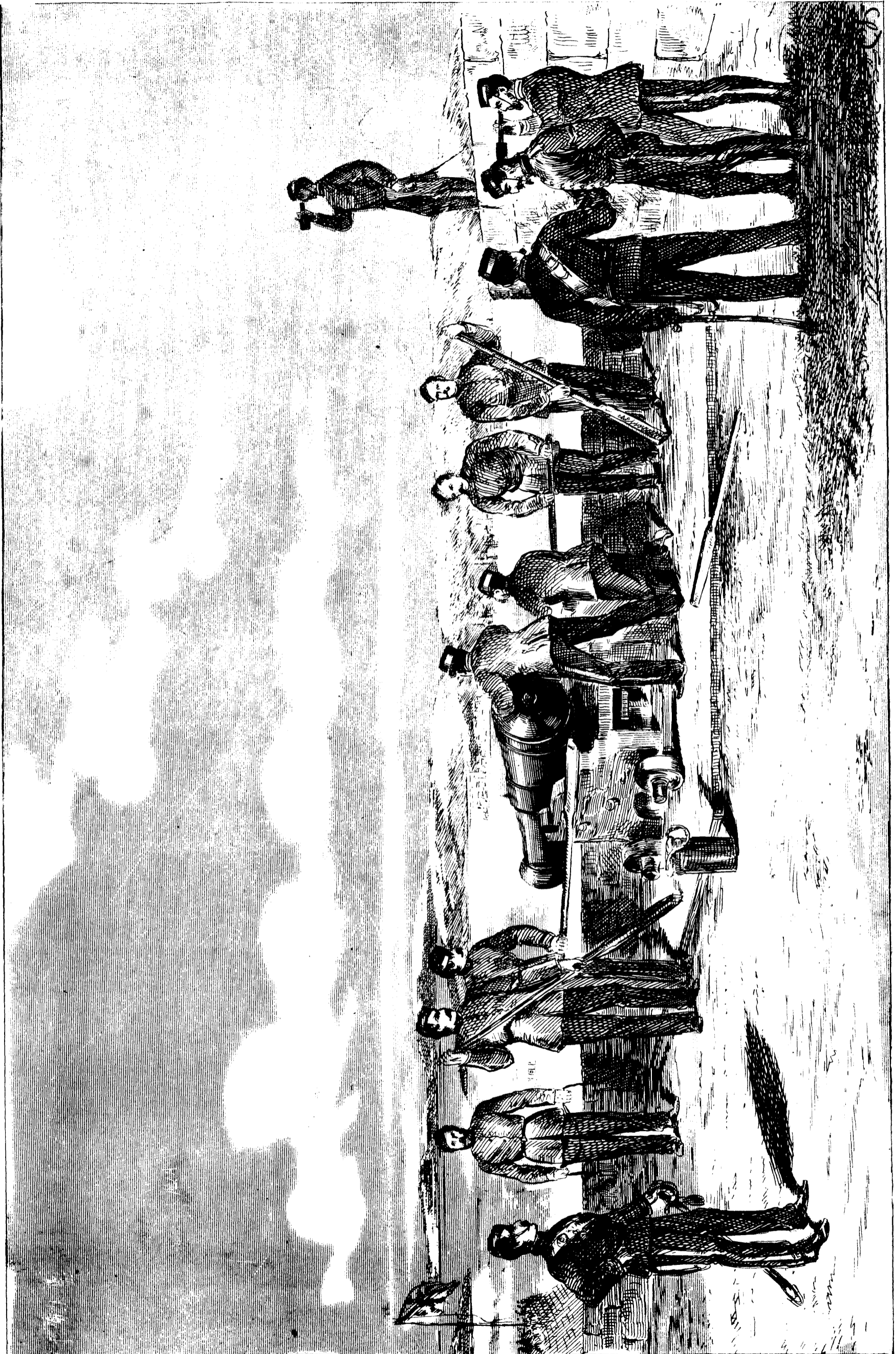
RIEN À BOIRE!—D'APRÈS UN CROQUIS DE J. PRANISHNIKOFF.



LIEUT.-GOUVERNEUR CARON.



LE LION DE NEIGE, À L'UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC.



LE TIR À LA CIBLE, QUÉBEC.

A NOS AGENTS.

Jusqu'à nouvel ordre nos agents pourront continuer d'accorder la Prime, *Jésus au milieu des Docteurs*, aux personnes qui désireront s'abonner à *L'Opinion Publique*, pourvu que le premier semestre soit payé d'avance.

Nos agents sont instamment priés aussi de collecter les sommes qui nous sont dues jusqu'à la date du 1er janvier 1873. Nous engageons les abonnés retardataires à régler avec leurs agents respectifs s'ils ne veulent pas que l'envoi du journal leur soit suspendu.

Les abonnés de Montréal, ceux des quartiers St. Jacques, Ste. Marie et St. Louis, sont respectueusement invités de se préparer à recevoir la visite de notre agent, M. Ed. Dorion, qui collectera bientôt dans ces trois quartiers. Nous profitons de cette occasion pour donner avis que désormais les abonnements seront payables tous les six mois.

Les Primes sont distribuées. Si quelques-uns de nos souscripteurs ont été oubliés ils pourront, sur présentation de leurs reçus, réclamer à nos bureaux, Côte de la Place d'Armes, No. 1.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 27 FEVRIER, 1873

BULLETIN.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le Cabinet Local ne s'est pas encore reformé et les rumeurs continuent leur train. On ne sait pas même encore qui sera Premier. La succession de M. Chauveau flotte entre MM. Archambault et Ouimet. On dit que les membres du ministère-Chauveau se portaient une sympathie telle qu'ils ne peuvent plus se séparer; ils regrettent énormément que la pratique constitutionnelle ne permette pas la création de ministères permanents ou héréditaires.

Il reste, néanmoins, toujours acquis que MM. Chauveau, Beaubien et de Boucherville s'en vont, et que MM. Ross, Fortin et Chapleau arrivent. Voici comment le *Montreal Gazette* de la semaine dernière annonçait la nouvelle, quant au dernier :

" Nous croyons que M. Chapleau a gagné constamment et à justes titres dans la faveur populaire. On n'a jamais mis en doute ses capacités. Puis, en avançant en âge, et à mesure que sa responsabilité comme homme public augmentait, il s'est tracé un passage jusqu'aux premiers rangs, en dépit des préjugés qui existaient contre lui."

La *Minerve*, de son côté, a consacré à M. Chapleau un article très élogieux, dont nous citons quelques lignes pour faire connaître comment il est apprécié par les organes conservateurs :

" Le parti conservateur choisit actuellement M. Chapleau, sans jeter pour cela de mépris sur ses autres membres. Voilà douze années que M. Chapleau combat vaillamment les combats de notre parti. Voilà douze années qu'il dépense, qu'il prodigue dans les luttes si pénibles du husting son talent incontestable, son incomparable éloquence, ce tact, ce sens politique qui ont valu tant de triomphes à notre parti. Quel est l'ami politique qui n'a pas eu besoin de lui et quel est l'ami politique qu'il a jamais refusé? Toujours prêt, le jour, la nuit, à travers les obstacles et les tempêtes, M. Chapleau a donné le plus bel exemple qui se soit vu du dévouement à son parti. Il n'a craint ni les sarcasmes, ni les personnalités souvent blessantes, ni les injures de ses adversaires. Nos ennemis les plus formidables ne l'ont jamais fait dévier d'une ligne. Personne ne contestera que depuis bien des années il est devenu le plus redoutable de nos jouteurs; personne n'ignore aussi que la colère de nos adversaires a grandi contre lui en proportion du mal qu'il leur a fait et que les calomnies de toutes sortes ont été inventées pour le détruire."

" Il ne faut pas être conservateur pour regretter qu'on appelle aujourd'hui, pour se former à la haute politique, celui d'entre nous qui est le mieux doué et qui devra plus tard, faire notre lutte à tous, au nom de notre Bas-Canada. Il y en a qui ne comprennent pas cela: ce sont ceux qui n'ont que l'idée de leur clocher."

Le *Globe* malmène M. Goldwin Smith à propos d'un article de ce dernier, paru dans le *Canadian Monthly* en faveur de l'indépendance des colonies. Le *Globe* est intraitable sur cette question. Lui aussi, il voudrait la connection britannique perpétuelle, comme MM. Blake et McKenzie. M. Huntington ne songe plus à la question. M. Young a regretté de l'avoir agitée, on n'y pense plus ici: pourquoi la ressusciter? Tel est le dire du *Globe*, qui trouve absurde qu'on parle de nouveaux changements constitutionnels, de nouvelles entreprises politiques, quand on vient de faire la Confédération, qu'elle parait bien fonctionner et qu'on ne l'a pas encore, à tout événement, soumise à une expérimentation suffisante pour la condamner et la rejeter. Ce qu'il nous faut maintenant, ce dont nous avons spécialement besoin, dit le *Globe*—et nous l'avons dit avant lui dans ces colonnes—c'est la prospérité, l'agrandissement; c'est l'occasion, ce sont les moyens de développer nos immenses ressources naturelles; défricher nos forêts, peupler nos déserts, retenir notre population, en attirer une autre par l'immigration et le rapatriement, sillonner le pays de chemins de fer, asseoir l'industrie nationale sur des bases sûres et larges. Qu'on donne la confiance au pays, qu'on crée un esprit national; qu'on se dise que le Canada peut se suffire, s'il le veut. Mais, pour cela, il faut écarter les chimères, les théories et les utopies. Un peuple ne s'accroît, ne prospère et ne se consolide

que par la sécurité, la confiance, la tranquillité, et surtout par la stabilité de ses institutions politiques. Si vous faites constamment miroiter à ses yeux la perspective d'un changement de régime qui dérange ou déplace son assiette économique, vous rendez tout progrès, toute prospérité impossible.

Le *Times* nous insulte de nouveau. Un poète lauréat trouve admirable notre attachement à la couronne britannique; le *Times* le trouve détestable. Notre apprentissage comme nation est fini; nous pouvons désormais faire seuls nos affaires. Il veut que nous proclamions notre indépendance. Notre état colonial, en se maintenant, ne peut être que préjudiciable et à l'Angleterre et à nous. Nous souffrons des bévues des hommes d'Etat anglais, et eux souffrent des nôtres. Au reste, notre condition de colons nous a abrutis: nous n'avons pas l'idée du *self-reliance*; nous ne pouvons rien par nous-mêmes. Et la meilleure preuve, c'est que les Canadiens-Français, descendants d'une nation fière et énergique, ne sont plus, sous le régime nouveau, qu'une race abâtardie et descendue au niveau du sauvage des bois.

Toute la presse anglaise a protesté contre les injures du *Times*; elle prétend, avec raison, croyons-nous, que le *Jupiter Tonnant* a calomnié et l'Angleterre et le Canada; qu'en cette occasion le *Times* représente précisément l'antipode de l'opinion anglaise. Nous le croyons sans peine. Nous pouvons même aller plus loin et dire que Lord Dufferin a à remplir une mission diamétralement opposée à celle que poursuit le *Times*.

Nous faisons peu de cas de l'injure directe adressée aux Canadiens-Français. Le rédacteur du *Times* n'est pas le premier européen qui nous calomnie. La *Minerve* a fait au *Times* une réponse qui restera. " Venez, lui dit-elle en substance, dans la Province de Québec; voyez ce que les Canadiens-Français ont accompli de progrès moraux, intellectuels et matériels, depuis la conquête. Si, après un examen attentif, vous ne découvrez pas qu'ils ont, malgré certains désavantages marqués, fait des progrès au moins égaux à ceux de leurs compatriotes anglais ou écossais, vous serez déclaré digne de n'écrire que des balivernes comme celles que vous venez de donner au public anglais."

C'est bien cela. La *Gazette* de Montréal de samedi, 22 courant, a un correspondant qui va presque aussi loin. Ce correspondant, tout anglais qu'il soit, n'hésite pas à flétrir l'article du *Times* en ce qui regarde les Canadiens-Français. Ils ne sont inférieurs à aucune autre race, suivant lui; leur seul défaut est d'être un peu routiniers. Ils manquent un peu d'esprit pratique. Mais comme intelligence, comme savoir-vivre, comme politesse, ils ne le cèdent à aucune autre race. C'est l'opinion du correspondant de la *Gazette*. Il ne parle que du peuple travailleur, de l'ouvrier des villes comme de l'ouvrier des campagnes. Même à ce point de vue, il ne dit pas toute la vérité. La classe travaillante a plus d'intelligence, d'esprit d'initiative qu'il ne lui en suppose.

Quant aux hommes publics, il est bien reconnu qu'ils sont au moins les égaux de ceux des autres races. L'histoire des vingt-cinq dernières années est là pour le prouver.

J. A. MOUSSRAU.

UN HARAS.

Nous publions plus loin quelques extraits d'une lettre de M. Benoit, député de Chambly, publiée dans la *Minerve* et autres journaux de la Province. C'est un chaleureux appel fait aux agriculteurs de prendre des parts dans une compagnie fondée par M. Bonnemant et subventionnée par le gouvernement, dans le but d'établir ici un haras national sur des bases solides. Nous espérons que l'appel de M. Benoit trouvera un écho sympathique et efficace dans les classes agricoles et chez tous ceux qui ont à cœur l'amélioration de la race chevaline. Le sujet est de la plus haute importance et celui qui le traite mérite considération. M. Benoit joint, à un patriotisme de bon aloi, une grande intelligence pratique des besoins de la classe agricole et des réformes de tous genres nécessitées par l'état arriéré de l'agriculture dans la Province de Québec. Si chaque comté, avait à sa tête un homme comme M. Benoit, on verrait de bons, d'utiles, d'excellents changements dans le pays d'ici à quelques années. Il est peu, trop peu d'hommes aussi intelligemment dévoués aux intérêts agricoles.

J. A. MOUSSRAU.

NOS GRAVURES.

NOS GRAND'MÈRES.

C'est un anglais qui parle de ses grand'mères du temps de George III. Les anciennes modes dont on s'est tant moqué pourraient bien revenir. Déjà en quelques endroits on se grossit et on s'allonge la tête de telle façon que le corps peut difficilement la porter et il pourrait bien arriver qu'on se peindrait avant longtemps la figure comme de ce temps-là.

LE LION DE NEIGE.

C'est l'œuvre d'un élève de l'Université-Laval.

Le bruit a couru que le poste de percepteur des Douanes à Montréal avait été offert à l'hon. John Young. On ajoute que le député de Montréal-Ouest a refusé cette offre.

UN VIEUX LION ET UN OURS JEUNE.

Quelques esprits timorés redoutent que l'envahissement du Khiva par la Russie ne donne lieu à de funestes complications entre cette Puissance et l'Angleterre.

Que les amis de la paix se rassurent: le lion britannique endurera ce nouveau coup de bâton sur ses griffes usées comme il en a enduré et comme il en endurera encore bien d'autres—sans coup férir.

On se souvient, il y a quelques années, d'un envahissement non moins humiliant pour le prestige anglais, celui de la Mer Noire par les vaisseaux de guerre de cette même Russie, contrairement aux stipulations du traité qui suivit la prise de Sébastopol.

A la première intimation donnée par la Russie de son intention de ne plus considérer que comme une vieille loque le traité de 1856, il n'y eut par tout l'empire britannique qu'un long cri d'indignation et de rage: rien moins que des flots de sang ne pourraient laver cette injure, si la Russie osait jamais manquer à de si solennels engagements.

Bast! le Russe, qui savait à qui il avait affaire, fit bientôt suivre la menace de l'exécution, et l'Angleterre fut trop heureuse de cacher dans les grimaces diplomatiques d'un congrès, la honte de son impuissance.

La même comédie se joue actuellement à propos du Khiva. Le lion anglais a d'abord montré une vieille dent ébréchée, mais l'ours du Nord, sans paraître y prendre garde, a continué son chemin de son pas lent mais sûr.

Les dernières nouvelles nous apprennent l'ultimatum de l'Angleterre, assignant à la marche envahissante du colosse moscovite les limites de l'Afghanistan. Il ne faut pas être prophète pour avancer que la Russie ne tiendra aucun compte de cette injonction, que l'Angleterre la laissera faire et que sa diplomatie tâchera de fuir par quelque autre porte dérobée le ridicule de sa position.

La Reine des mers est entrée dans la voie du recul, et quand une nation en est rendue là, Dieu sait où les reculades la conduisent.

Depuis qu'elle a assisté avec le calme froid de son égoïsme habituel à l'égorgeage brutal de sa puissante et fidèle alliée, la France,—l'Angleterre se voit imposée par la force irrésistible des événements une alternative cruelle: reculer ou mourir.

A. B. LONGPRÉ.

LA FRANCE ET LE CANADA.

Nous avons déjà parlé des efforts que font en ce moment un français, M. Sauton, et des canadiens, MM. Rolland & Fils, pour répandre et faire connaître en France la littérature canadienne. Nous avons dit que, d'après toutes les apparences, cette entreprise ne pouvait être en meilleures mains.

Nous avons déjà les preuves que notre confiance était bien fondée.

M. Rolland avait envoyé à Paris une caisse pleine de livres canadiens; M. Sauton en fait demander une autre. Il est satisfait du résultat de ses efforts et annonce que plusieurs journaux français vont à l'avenir s'occuper des productions canadiennes. MM. Sauton et Rolland auront plus fait, s'ils continuent, pour mettre la France et le Canada en communication littéraire que les gouvernements de ces deux pays depuis cinquante ans.

Nous sommes heureux de voir que la France sache enfin ce que nous sommes, ce que nous avons fait pour rester fidèles à notre origine, aux croyances et aux glorieuses traditions qu'elle nous a léguées.

Lorsqu'elle lira le récit des luttes héroïques que nous avons soutenues pour fonder et conserver ce qu'on a appelé longtemps la *Nouvelle-France*, elle estimera davantage une nation qui a tant souffert pour être digne d'elle. Elle verra que nous avons dignement porté l'honneur du nom français en Amérique et que nulle part, pas même en France, on est plus français qu'en Canada. Elle regrettera, peut-être, alors d'avoir ignoré si longtemps notre existence, comme elle a commencé déjà à regretter de nous avoir abandonnés. Elle, qui toujours protège les nations faibles luttant pour leur liberté, elle s'étonnera de n'avoir pas admiré plus tôt les efforts généreux d'un peuple qui porte si glorieusement son sang dans les veines.

Nous avons rougi quelquefois de cette ignorance de la France à notre égard, on supporte toujours difficilement les dédains ou l'influence de ceux qu'on aime, de ceux pour qui on a souffert. Mais rien jamais n'a pu nous détacher de la France; nous sentons que nous sommes une partie d'elle-même, sans le vouloir, nous pleurons avec elle dans ses malheurs et nous partageons sa joie dans son bonheur et ses triomphes. Nous apprenons sur les genoux de nos mères à aimer la France et nous grandissons dans la pensée de rester français. On trouve ce sentiment à chaque page de notre histoire; il a fait accomplir à nos pères des prodiges de courage et nous a soutenus dans des luttes dont la France aurait le droit d'être fière.

Mais ce n'est pas un article que nous voulions faire, nous avions seulement l'intention de reproduire ce que *L'Instruction Publique*, journal important de Paris, dit des ouvrages

canadiens que lui a passés M. Sauton. Voici cet écrit que la Minerve a déjà publié. L. O. D.

LE CANADA CONTEMPORAIN.

Bien que détaché de son ancienne métropole, et soumis politiquement aux lois de la Grande-Bretagne, le Canada est resté français dans une partie considérable de son territoire. Mœurs, langue, religion, rien n'a changé depuis la conquête.

La Revue Canadienne reproduit des articles du Correspondant de la Revue du monde catholique, et joint à cette littérature d'emprunt des travaux signés de noms inconnus en France et qui mériteraient une mention fort honorable.

Dans ses Notes de voyage, M. Genand est plus correct et plus moderne. Il fait la description des provinces maritimes du Canada; seulement il dit "le Golfe" pour le golfe St. Laurent, comme nous disons "le Bois" tout court, pour le bois de Boulogne.

Québec possède une Université, où M. l'abbé Benjamin Paquet professe la science de la politique, et définit ce que nous appelons chez nous "le libéralisme."

Deux romanciers canadiens, le Dr Deguise et M. Joseph Marmette, essayent d'amuser les oisifs de Montréal. Ces feuilletons d'outre-mer, que j'ai parcourus à la hâte, ne sont pas la partie la moins curieuse de cette littérature exotique.

Comme dernière preuve de ressemblance entre les deux peuples, je citerai les biographies avec portraits qui ont eu tant de vogue à Paris il y a quelques années. L'hon. M. Chauveau, Messire Lesieur-Desaulniers, Garneau, "l'historien national" du Canada, sir Lafontaine, l'hon. Papineau, le Col. de Salaberry, deux respectables prélats, Mgr Plessis et Mgr Bourget, telles sont les illustrations canadiennes dont M. David est le Plutarque ordinaire.

L'Instruction Publique ne peut manquer de suivre avec le plus vif intérêt le mouvement intellectuel, de ce noble pays qui nous touche de si près, en dépit d'une mer insociable. ALFRED BLOT.

CÀ ET LÀ.

LE PRINTEMPS.

Le rédacteur de L'Echo de Lévis dit que d'après toutes les apparences, le printemps sera beau et de bonne heure cette année. Parmi les indices qui lui font dire cela il cite l'arrivée de trois mouches dans son bureau.

"Loin de nous écrier: Puer, abige muscas, nous leur avons laissé le champ libre, joyeux que nous étions de revoir après trois mois d'exil, trois mois de gentils étres de la gent muscatille."

Nous sommes jaloux du bonheur de notre confrère et nous le prions, s'il revoit ces mouches, de les saluer pour nous ou de leur serrer affectueusement la main. L. H. FRÉCHETTE.

M. L. H. Fréchette, de Québec, donnera dans quelques jours, une lecture publique à Montréal sur les poètes canadiens. Il y aura aussi chant et musique. La bande de Montréal sera au complet et avec son joli costume.

Nous espérons que tous les journaux s'empresseuront de contribuer au succès de cette soirée. Souvent, on court entendre, dans la population anglaise surtout, des étrangers qui n'ont pas autant de talent que M. Fréchette. Que de temps en temps, au moins, la population canadienne secoue son indifférence pour les choses de l'esprit, pour les œuvres du talent.

PETIT MANUEL D'AGRICULTURE PAR HUBERT LARUE.

M. Hubert LaRue vient de faire réimprimer son Petit Manuel d'Agriculture. Cette nouvelle édition est une édition spéciale commandée par l'hon. Louis Archambault, ministre de l'Agriculture, dans le but d'en faire une ample distribution parmi les cultivateurs.

Monieur LaRue a fait de nombreuses additions à son ouvrage; nous avons remarqué entre autres au-delà de douze questions nouvelles complétant celles que contenaient les éditions précédentes. Près de vingt autres ont été augmentées ou changées afin de les rendre plus explicites.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Les partisans du gouvernement fédéral prétendent qu'il aura quarante de majorité à l'ouverture de la prochaine session. D'après certaine rumeur M. A. A. Dorion serait le candidat de l'opposition pour la charge d'orateur.

On lit dans l'Événement: PRIS AU PIÈGE.—Un de nos amis, rentrant chez lui une de ces dernières nuits, s'aperçut qu'il n'avait pas assez en poche pour régler sa voiture. En conséquence, il se disposa à monter chez lui pour prendre de l'argent; mais, par un sentiment d'amour-propre assez naïf, au lieu d'avouer simplement la chose, il dit au cocher:

—Sapristi! j'avais un louis qui vient de tomber dans la doublure du coussin. Cherchez-le donc pendant que je monte prendre de la monnaie chez moi. Ce disant, il entre et s'élançait dans l'escalier. Au premier étage, il entend un roulement. C'est le fiacre qui fuit au galop. Le cocher satisfait et n'en demandant pas davantage, au lieu d'attendre la monnaie, se hâta d'aller rechercher en lieu sûr le fameux louis absent.

L'Honorable M. Chauveau a été nommé Sénateur pour Stadacona, et président du Sénat.

PLESSISVILLE.—Bonne nouvelle! On nous informe qu'une fonderie, comprenant une boutique de mécanisme, est en voie de se former à Plessisville, canton de Somerset. Le capital sera de \$10,000; les actionnaires seront incorporés en compagnie à fonds social.

A la tête de l'entreprise se trouve l'hon. C. Cormier, sénateur de la division, et homme de capital; l'hon. M. Irvine, Sol. Gén., le député du comté, M. Ed. Richard sont intéressés également à son succès.

Un homme d'énergie, bon mécanicien, sera gérant et administrateur de la société. M. Stanislas Doucet dont plusieurs de nos lecteurs ont pu déjà admirer les succès dans la mécanique, est justement l'homme qu'il faut et c'est avec un grand plaisir que nous voyons les capitaux et les secours de l'association venir au devant de ce Canadien entreprenant.

En attendant de plus amples détails sur cette industrie qui, dans notre humble opinion, devrait réussir à Somerset aussi bien qu'ailleurs, nous ferons des vœux pour que tout marche rondement et que nos amis reçoivent l'encouragement bienveillant qu'ils méritent à tous égards.—L'Union des Cantons de l'Est.

Manitoba, 8 fév.—Nous apprenons avec plaisir que M. Jos. Taillefer et A. A. Forget des Patis, tous deux anciens Zouaves de Pie IX, ont reçu de leur ex-Commandant le Col. de Charette, une médaille commémorative, en souvenir de leur conduite et de leur service dans l'armée pontificale.

Jos. Taillefer, Ec., avocat, et officier de la garnison du Fort Garry, a épousé mademoiselle Jane McDermot, fille du plus riche citoyen de Manitoba.

Le Métis dit que la nomination des conseillers du Nord-Ouest n'a pas satisfait la population française du pays. "En effet, dit-il, les cinq sixièmes des habitants civilisés du Nord-Ouest sont Français et sur onze conseillers, nous n'avons que trois noms français. La répartition n'est pas tout à fait équitable et juste.

Nous lisons dans le Journal de Québec: D'après un renseignement qu'on nous donne, les deux candidats ministériels, dans le comté de Québec, seraient M. Adolphe Caron, pour la chambre fédérale, et M. le maire Garneau, pour la chambre locale.

M. le chanoine Hypolite Moreau, vient d'être nommé par Mgr. l'évêque de Montréal, Vicaire-général pour remplacer feu M. A. F. Truteau décédé le 28 décembre dernier.

ENCORE LE NORTHFLEET.

Nous avons déjà parlé de la conduite admirable du capitaine de ce malheureux navire. Un M. Aragon qui était sur le navire raconte ainsi la scène de la séparation du capitaine de sa jeune femme:

Impossible, dit M. Aragon, d'imaginer un spectacle plus déchirant que celui des adieux du capitaine Knowles et de sa jeune femme. Ils étaient mariés depuis un mois. —Mary, dit le capitaine, il faut descendre dans le canot. Dieu soit avec vous! Je vous aimais bien.

—Laissez-moi rester avec vous! s'écria la jeune femme, affolée de douleur, en se jetant dans les bras de son mari. Le capitaine la serre contre sa poitrine; puis, d'une voix qui se brisait dans un sanglot:

—Partez vite, Mary, dit-il. Le navire coule à pic. C'est ici que je dois mourir... Ne m'oubliez pas, ne m'oubliez jamais!

Et, faisant signe à deux matelots qui emportaient la jeune femme dans la chaloupe, il se tourna vers un de ses officiers: —Une rude mort que la nôtre, capitaine! lui dit celui-ci en mettant une chique de tabac dans sa bouche.

—Une rude mort en effet, John! répondit le capitaine. Et jusqu'au dernier moment, il n'ouvrit plus la bouche que pour donner des ordres avec le plus grand sang-froid.

Parmi les naufragés se trouvait un énorme chien de Terre-Neuve. Contrairement aux habitudes de sa race, l'animal ne s'occupait nullement de sauver les autres, mais beaucoup de se sauver lui-même. Il avait réussi à se hisser sur une table, et il s'y tenait à grand-peine en équilibre lorsqu'un passager voulut partager ce frêle abri avec lui. Le chien, furieux, lui sauta à la gorge, et tous deux tombèrent à l'eau. L'homme perdit connaissance et se noya. On ne sait ce qu'est devenu le chien.

Aucun organe de la pensée ou action ne peut-être employé sans l'assistance du sang, et on ne peut faire usage d'aucun organe avec sûreté ou impunité sans un approvisionnement de sang pur. Avec un sang sain, les organes exercés, soient musculéux ou intellectuels, deviennent bien développés. En faisant usage du sirop composé d'Hypophosphite de Félows, le sang est promptement vitalisé et purifié, et est ainsi rendu capable de produire un esprit sain et un corps sain.

Les personnes souffrant d'un sang impur, ou dont la santé s'affaiblit, tel que les ministres ou ceux qui étudient fort, trouveront dans le sirop le matériel pour les renforcer et le tonique pour conserver leurs forces. DR. CLAY.

PROMENADES A TRAVERS LES ILLUSIONS D'UN JEUNE HOMME DE LETTRES.

PREMIÈRE PROMENADE.

(Suite.)

VI.

Une joie comme celle qui débordait du cœur de notre jeune homme de lettres, ne pouvait pas, cela se conçoit, tenir entre quatre murs.

Il fallait aux aspirations, aux élans de Claude—lesquelles aspirations et lesquels élans se comprennent bien chez un homme qui vient de se découvrir génie transcendant—il fallait un horizon plus étendu, un atmosphère moins restreint, que les murailles d'une chambrette de quinze pieds carrés et l'air enfumé d'un repaire d'étudiant.

Aussi LaPlume endossa-t-il vite son plus bel habit, orna-t-il son chef du plus crâne chapeau qu'il put trouver dans sa garde-robe; puis, mettant dans sa poche le journal où était fièrement couché sa philippique contre ces messieurs du gaz—il alluma un cigare et gagna la grand-rue St. Jean, dans l'intention bien arrêtée d'étudier sur les physionomies l'effet produit par son audacieux écrit.

Sa démarche et sa désinvolture plus qu'inaccoutumées firent retourner quelques têtes dès les premiers pas qu'il risqua.

—Ah! ah! se dit notre homme—non sans machonner une légère exclamation de joie—on sait la chose, à ce qu'il paraît!

Et cette constatation le grandit tellement à ses propres yeux, que—semblable à ses maîtres-d'armes chatouilleux qui, voyant survenir, dans le cours d'une leçon, un amateur qui paraît s'entendre en primes et quintes, éprouvent le besoin d'exhiber leur science par une bonne botte et reviennent ensuite nonchalamment en garde—le jeune homme, son amour-propre étant satisfait, relâcha les muscles de son dos, porta moins haut la tête, fit jouer sa badine moins cavalièrement, redeuint, enfin, le LaPlume ordinaire.

L'effet était produit, et Claude était au fond trop peu matabore pour abuser de ses avantages.

Il cheminait donc assez modestement sur le macadam inégal de notre chère grand-rue St. Jean, quand votre très-humble serviteur, absorbé par quelque pensée gigantesque, alla donner franchement du nez dans la poitrine du triomphateur.

—Ah ça! faites donc attention, vous!

—Au diable!

—Comment, monsieur!... Tiens, mais c'est toi, Dick!

—Pardieu! qui voulez-vous que ce soit?... Ah! LaPlume!

—Mais oui, mon cher.

—Ta santé est toujours excellente?

—Superbe.

—Eh! d'ailleurs, ma question est inutile: la réponse est toute écrite sur ta figure.

—Comment ça?

—C'est tout simple:—tu es rayonnant comme un homme qui vient d'hériter.

—Hériter!... hum! si l'on pouvait hériter de soi-même, passe; mais.....

—Hein! que me chantes-tu là?

—Rien:—Je me comprends.

—Mais c'est que je ne te comprends pas, moi.

—Ça viendra, et avant peu.

Je regardai carrément LaPlume sous le nez. Son air goguenard et triomphant m'épata si fort, que je m'arrêtai net.

—Sais-tu, mon cher Claude, lui dis-je, les yeux tout écarquillés, sais-tu que, depuis quelques jours, tu te transformes en sphinx!

—Ah bah! il ne manquera pas d'Édipe—toi le premier—pour me deviner.

—C'est que tu as des allures mystérieuses, monsieur La-Plume, qui m'étonnent au plus haut point!

—Et quand cela serait! Y a-t-il, par hasard, quel que règlement de police qui défende à un honnête homme de prendre les allures qui lui plaisent et de porter la figure qui lui convient?

—Non, mon fiston; rassure-toi. Nos pères conscrits sont trop bons apôtres pour nous frapper d'édits aussi draconiens... mais il n'en demeure pas moins souverainement surprenant de voir qu'un homme qui, comme toi, avait, il n'y a pas deux jours, une binette d'agneau, se présente aujourd'hui avec le chic d'un bretteur en goguette....

—C'est que les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

—Mais les jours ne sont pas les hommes!

—L'homme se révèle à lui-même au moment où il s'y attend le moins.

—Tu dis?

—La vérité..... mais, tiens, mon pauvre Dick, je ne veux pas te tenir plus longtemps sur les épines. Allons chez Fréchette; et, entre deux verres de gin, je t'expliquerai tout.

—Va pour chez Fréchette.

VII.

Nous retournâmes sur nos pas! et, après avoir remonté la rue de la Fabrique, descendu la côte Lamontagne, nous entrâmes au Mountain Hill House—un excellent hôtel que je vous recommande, messieurs de Montréal, quand le bon vent vous poussera vers notre vieille capitale.

Cinq minutes plus tard, nous étions installés dans une élégante petite pièce, bien secrète, et en face d'un carafon de genièvre, dont les miroitements palins auraient tenté un solitaire de la Thésaïde.

Une première attaque fut dirigée contre le carafon,—attaque silencieuse et digne, pendant laquelle pas une parole ne fut échangée.

Seuls, le cliquetis des verres s'entrechoquant et le glou-glou du liquide se précipitant avec hâte vers deux estomacs altérés, troublerent les échos de la chambrette.

Je rompis le premier ce silence gourmand.

—Ma foi, ça fait du bien, n'est-ce pas? exclamai-je avec un claquement de langue voluptueux.

VINCELAIS-EUGÈNE DICK.

(A continuer.)

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

NAISSANCE.

En cette ville, le 21 courant, la dame de Alp. Christin, écuier, a eue, un fils.

DÉCÈS.

A Worcester, Mass., le 23 janvier, à l'âge de 3 mois, 10 jours, Joseph Édouard, enfant de M. N. Bédard, ci-devant de Sorel. Les journaux de Sorel et de Trois-Rivières sont priés de reproduire.

LES CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

Deuxième Partie. — Les Amours du Chevalier.

(Suite.)

—Capitaine ?
—Roncevaux !
—J'ai une idée que je crois bonne.
—Voyons.
—Arrêtons le carrosse au passage ; engageons poliment à descendre la demoiselle, ou plutôt la fée dont les cheveux noirs et les grands yeux produisent sur vous un tel effet, et qu'elle devienne votre compagne !... Que dites-vous de mon idée, capitaine ?
—Je dis que tu es fou, Roncevaux !
—Ah ! par exemple !
—Oui, fou !... trois fois fou !... Cette jeune fille est un ange !... Comment donc veux-tu que je songe à associer sa destinée à celle d'un bandit tel que moi !...
—Bah ! répliqua le lieutenant, — qu'est ce que ça fait ? Depuis le commencement du monde on a toujours vu les anges adorer les diables !... D'ailleurs, vous avez pour vous la jeunesse, la beauté, la bravoure, et de l'argent à remuer à la pelle ! — Tout ceci compense bien un peu de diablerie !

X. — RACHETÉS.

—Assez, Roncevaux ! — interrompit brusquement le capitaine, n'en parlons plus ! Je te répète qu'il faut que ce carrosse passe sans être inquiété, et que je le veux !...
—Fort bien, capitaine ; mais je dois vous prévenir d'une chose...
—Laquelle ?
—C'est que nos hommes seront mécontents.
—Mécontents ! Et à quel propos ?
—D'abord en voyant un si facile butin leur échapper... Souvenez-vous, capitaine, que depuis quelques semaines nous n'avons pas eu de chance, et que les parts de prise ont été bien maigres...
—Bientôt nous serons plus heureux...
—Je n'en doute pas, capitaine... mais si ces braves gens allaient se mutiner...
—Le crains-tu réellement, Roncevaux ?
—Ma foi, capitaine, vous savez aussi bien que moi qu'il est moins facile de dompter les gentilshommes de grand chemin que de se faire écouter d'un couvent de religieuses...
—Ils ont juré de m'obéir !
—Et ils le feront, capitaine, toutes les fois que vous leur commanderez quelque bon coup bien hasardeux... mais ce sont des dogues bargneux que nos gens, et vous n'ignorez pas que souvent les dogues mordent la main, quand leur maître veut leur arracher l'os qu'ils convoitent...
Denis fit un geste de colère.
—Ils n'oseraient ! — murmura-t-il.
Roncevaux haussa les épaules et répondit : — Essayez, capitaine.
Denis siffla doucement, à deux reprises, et avec une modulation particulière.
Au bout de peu de secondes, tous les bandits étaient rassemblés autour de lui et du lieutenant.
—Camarades, — leur dit le capitaine, — dans cinq minutes un carrosse va passer dans ce chemin creux...
Les bandits firent entendre une exclamation animée et joyeuse.
Denis continua :
—Je désire que nous n'attaquions point ce carrosse...
On entendit un murmure général de désappointement, entremêlé de quelques interjections énergiques.
—Ainsi, — dit une voix rude, — ce soir encore nous aurons monté la garde pour rien ! — Triste chasseur ! — fit une autre voix, — triste chasseur que celui qui laisse passer le gibier devant lui sans tirer, et revient de l'affût la carnaissière vide !
—De par tous les diables ! — s'écria un troisième interlocuteur, — les choses ne se passaient point ainsi du temps du major !
Denis comprit que Roncevaux avait raison et qu'une sédition était imminente.
Dans un violent accès de rage intérieure, il serra fortement ses poings et se mordit les lèvres jusqu'aux sangs.
Mais, comme il n'était point le plus fort, il fallait momentanément céder, sous peine de compromettre inutilement son autorité ; autorité toujours chancelante quand elle ne dépend que du bon plaisir d'une poignée de bandits.
Aussi se hâta-t-il de répondre : — Camarades, vous ne m'avez pas laissé achever ce que j'avais à vous dire ; je ne veux point que vous ayez à souffrir dans vos intérêts à propos de ce que je vous demandais tout à l'heure... Je me propose de racheter à chacun de vous la part du butin qu'il pourrait espérer de la capture de ce soir.
—A la bonne heure ! — dit l'une des voix qui avaient déjà parlé, — le capitaine devient raisonnable.
—Il ne s'agit point ici de quelque riche gentilhomme, ou de quelque marchand coussu d'or — poursuivit Denis ; — la chaise de poste en question ne contient que deux femmes ; par conséquent, vous ne pourriez vous emparer que d'une faible somme, et peut-être de quelques bijoux de peu de valeur...
—Hé ! hé ! capitaine, — interrompit Hermann, — deux femmes, ça vaut bien son prix, si elles sont jeunes et jolies... et si elles ne l'étaient pas, vous ne vous intéresseriez point à elles, capitaine...
Denis continua, comme s'il n'avait point entendu cette interruption : — Je vous offre à chacun dix écus ; cela vous va-t-il ?
Il y eut un instant de silence.
Hermann le rompit.
—Tenez, capitaine, — dit-il, — dix écus, c'est trop, peu !... nous aimons mieux courir les chances de la prise.
Denis, frémissant de colère, reprit : — Eh bien, vingt écus ?
—Ah ! moi, — répondit Hermann pour la seconde fois, — je suis d'avis que nous emmenions ces deux dames à Falkenhorst, où elles nous feront passer quelques instants agréables. Il y a diablement longtemps que nous n'avons joui de la société du beau sexe !...
—Ah ! pensa Denis avec amertume, — tu me payeras tout cela, Hermann !... Patience !... patience !...
—Chut ! — dit tout à coup Roncevaux en prêtant l'oreille. On fit silence, et tout le monde écouta.
On entendit, à une faible distance, le bruit des roues d'une voiture lancée rapidement et les grelots de chevaux.
Le carrosse approchait.
Deux ou trois bandits armèrent leurs mousquets.
—Voyons, — s'écria Denis, qui sentait que dans quelques secondes il ne lui serait plus possible d'empêcher l'attaque ; — voyons faites vos conditions vous-mêmes... A quel prix voulez-vous m'obéir ?...
—Vous nous donneriez vingt pièces d'or à chacun, capitaine, — reprit Hermann, — ou sinon nous courrons la chance...
—Soit, répliqua Denis, — vingt pièces d'or à chacun, c'est convenu...
—N'importe, — murmura le bandit, — c'est dommage ! Une belle femme, ça vaut mieux que de l'argent !...
Le carrosse avançait toujours.
Enfin, il atteignit l'entrée du petit bois.
Le postillon, comme s'il eût deviné que l'endroit était dangereux, excita son attelage du fouet et de l'éperon.
Les chevaux prirent le galop et entraînaient rapidement Marguerite et Mina, qui ne se doutaient guère du terrible péril auquel elles venaient d'échapper.
Revenons, s'il vous plaît, au château de Falkenhorst, le surlendemain de la soirée pendant laquelle s'étaient passés les incidents mis par nous sous les yeux de nos lecteurs.
Les chevaliers du poignard, revenus depuis deux heures dans leur aire, achevaient de souper.
Denis quitta pendant un instant la salle voûtée où toute la bande se trouvait rassemblée. Il revint, apportant un petit sac rempli d'or qu'il posa sur la table.
—Camarades, — dit-il en ouvrant ce sac, — je suis votre débiteur et je vais vous payer...
Et il donna successivement vingt pièces d'or à chacun des bandits qui avaient assisté à l'expédition de l'avant-veille.
Hermann seul parut être oublié par lui dans cette distribution. Mais il ne pouvait s'accommoder de cet oubli ; aussi se leva-t-il de table en s'écriant : — Eh bien ! et moi, capitaine, et moi ?... Est-ce que je ne dois pas recevoir comme les autres ce qui me revient ?...
—C'est juste, — répliqua froidement Denis, — il est juste de te payer, et même de te payer double !... Viens donc chercher ton or ?...
Hermann s'avança.
Quand il ne fut plus qu'à quelques pas, Denis, de la main gauche, lui jeta les pièces d'or, tandis que de la droite, prenant un pistolet à sa ceinture, il le lui déchargeait en pleine poitrine.
Le brigand tomba roide mort.
Alors Denis s'écria, au milieu de la stupeur générale : — Voilà ce que je lui devais pour avoir mis aux enchères la volonté de son capitaine, comme le ferait un usurier juif avec un débiteur affamé !... il en arriverait autant à quiconque essaierait d'imiter son exemple !... Jetez ce corps aux oubliettes, et répandez du sable sur le sang...
Les ordres de Denis Poulailleur furent exécutés à l'instant même et avec une obéissance passive.
L'acte de farouche énergie du jeune chef venait de raviver pour longtemps son autorité de capitaine.
Nous avons entendu Denis répondre à Marguerite, sur le sommet du mont Elater, qu'il ne la reverrait jamais ; il était de bonne foi en parlant ainsi.
Pour la première fois depuis qu'il était homme, en présence de cette enfant adorable dont il venait de sauver la vie, il avait éprouvé un sentiment doux et tendre, et tel qu'aurait pu le ressentir la plus candide et la plus honnête nature. La brune et charmante fille du baron de Kergen lui était apparue comme une de ces visions angéliques qu'on ne peut oublier et qu'on garde, ainsi qu'en un sanctuaire, dans quelque recoin caché du cœur.
Instinctivement, il voulait conserver à cette vision sa pureté et son éclat primitifs.
Il sentait bien qu'entre l'ange et le bandit l'abîme était trop profond pour être jamais comblé et que, s'il cherchait à se rapprocher de la chaste enfant, ce ne serait que pour la flétrir. Aussi sa résolution de ne jamais revoir

Marguerite était prise, et d'une façon qui lui semblait irrévocable.
Mais Denis ne s'était pas bien rendu compte, dans le premier moment, du sentiment qu'il éprouvait.
Ce sentiment c'était de l'amour.
C'est en dire assez pour que nos lecteurs comprennent combien devait être fragile une résolution prise par un homme aussi peu accoutumé à triompher de ses passions et à se vaincre lui-même.
Denis, cependant, luttait ; mais cette lutte ne fut pas longue, et l'issue ne pouvait être douteuse.
Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que Denis n'avait plus qu'une pensée, plus qu'un désir : c'était de courir au château de Kergen et de se retrouver auprès de cette même jeune fille qu'il s'était juré de ne revoir jamais.
Seulement, cette étrange modification dans des projets pouvait entraîner pour lui des dangers réels.
D'abord, il lui fallait se mettre en vue, d'une manière toujours fâcheuse dans sa position.
Ensuite, pendant son séjour chez le vieux châtaïn, mille circonstances fortuites pouvaient venir révéler son identité avec le chef redouté des chevaliers du poignard.
Et alors...
Mais Denis ne voulait pas se préoccuper de tout cela, et il ne cherchait qu'un moyen de se revêtir d'une individualité d'emprunt, assez vraisemblable pour favoriser ses projets naissants.

XI — KERGEN.

Denis se souvint fort à propos que, deux ou trois mois avant cette époque, un jeune gentilhomme français, voyageant à cheval avec son laquais, était tombé entre les mains d'un détachement de la bande que commandait Roncevaux.
Ce gentilhomme avait été tué dans le feu de l'action, en se défendant avec un courage désespéré.
Son cheval était par conséquent tombé au pouvoir des bandits, ainsi que sa valise qui renfermait certains papiers, auxquels, dans ce temps-là, Denis n'avait pas fait grande attention, et qui avaient été jetés dans un coin.
Denis fit chercher ces papiers, qu'on retrouvait sans peine, et il les examina avec soin. C'était d'abord un passe-port au nom du chevalier Raoul-Hector de Navailles. L'âge et le signalement s'accordaient d'une façon presque identique avec l'âge et l'apparence de Denis.
Il y avait en outre plusieurs lettres de recommandation, adressées à des banquiers, à de riches commerçants et à de nobles personnages des principales villes d'Allemagne.
D'autres lettres, écrites de France au chevalier de Navailles, renfermaient des détails de famille que notre héros étudia avec un soin tout particulier et dont il se promit bien de faire son profit en temps et lieu.
Denis, ensuite, rempli de son plus beau linge et de ses vêtements les plus élégants la valise même de celui dont il allait usurper le nom. Il mit dans sa poche une bourse pleine d'or. Il fit seller le meilleur cheval des écuries, la valise fut ajustée derrière la selle en guise de portemanteau, et ces différents préparatifs accomplis, il envoya chercher le lieutenant.
Ce dernier ne se fit point attendre.
—Vous me demandez, capitaine ? — fit-il en entrant dans la chambre, somptueusement meublée, qui avait servi successivement au major et à son assas-in.
—Oui, — répliqua Denis.
—J'attends vos ordres.
—Roncevaux, je quitte Falkenhorst.
—Aujourd'hui, capitaine ?
—A l'instant même.
—Pour longtemps ?
—Je ne le pense pas. Vraisemblablement, mon absence ne durera que quelques jours.
—Et puis-je, sans indiscretion, capitaine, vous demander où vous allez ?
—Je ne le sais pas moi-même ; j'ai la fantaisie de courir un peu le pays... de marcher tout droit devant moi, et de chercher des aventures pour mon propre compte...
—Comme un véritable chevalier errant des temps passés ?
—Précisément.
—Et qui emmenez-vous avec vous, capitaine ?
—Personne.
—Quoi ! vous partez seul ?
—Oui.
—Est-ce bien prudent ?
—Je n'ai pas l'habitude de craindre le danger. D'ailleurs, seul, je serai plus libre.
Roncevaux s'inclina en signe d'adhésion.
Puis il reprit : — En votre absence, capitaine, que ferons-nous ?
—C'est de cela, précisément, que je veux vous parler.
—J'écoute, capitaine.
—En mon absence, Roncevaux, je remets entre vos mains mon autorité tout entière...
—Je tâcherai de me montrer digne de cette confiance.
—Donnez-moi le parchemin qui est sur cette table, Roncevaux.
—Le voici, capitaine.
Denis prit une plume et écrivit les lignes suivantes :
" Au moment de m'éloigner du château de Falkenhorst pour quelques jours, je déclare

que j'investis mon lieutenant Roncevaux de toutes les prérogatives de mon titre de capitaine.
" Celui qui ne lui obéirait point, et qui se livrerait à son égard à quelque acte d'insubordination, serait puni comme s'il me désobéissait à moi-même.
" Fait et donné au château de Falkenhorst, le onzième jour du mois d'août de l'année mil sept cent...
" JEAN-DENIS, chevalier de Poulailleur,
" capitaine des chevaliers du poignard."
Lorsque Denis eut achevé d'écrire, il tendit le parchemin à Roncevaux.
—Voici de pleins pouvoirs en bonne forme, — lui dit-il ; — muni de cette pièce, vous pouvez tenter toutes les expéditions dont le résultat vous semblera devoir être favorable... En un mot, jusqu'à mon retour, vous êtes le maître et le capitaine.
Roncevaux protesta de nouveau du bon emploi qu'il ferait de son autorité passagère.
Puis Denis, allant rejoindre son cheval qu'on avait conduit à l'issue extérieure du souterrain, s'élança légèrement en selle, et, comme la jument mecklembourgeoise qu'il montait était une trotteuse hors ligne, il partit à une allure assez rapide pour faire au moins cinq lieues à l'heure. Son épaveul Fido le suivait galement.
Nous ne l'accompagnerons pas dans son voyage, quant à présent du moins, et nous demanderons à nos lecteurs la permission de les conduire au château de Kergen, vers lequel il se dirigeait.
Le baron de Kergen était le dernier rejeton, en ligne masculine, d'une de ces vieilles souches de l'aristocratie allemande, dont les racines se perdent dans les ténèbres du moyen âge.
A une époque plus reculée, le château de Kergen s'élevait comme un nid d'aigle au sommet d'une montagne abrupte et rocheuse, dont les flancs nus ne souffraient d'autre végétation que celle de maigres bruyères. C'était aux jours lointains où les barons pillards s'élançaient de leurs castels, comme de véritables oiseaux de proie, pour s'emparer de ce qui passait à leur portée et se trouvait à leur convenance. Mais, peu à peu, l'inexorable faux du temps avait découronné la montagne de son diadème de tourterelles féodales. L'ancien château était devenu un monceau de débris que recouvrait de son manteau verdoyant le lierre, ce fidèle courtisan de toutes les ruines.
De cette humiliation du manoir antique il ne faudrait pas conclure que la maison de Kergen se fût amoindrie ou qu'elle eût perdu de son importance dans la contrée.
Non pas !
Elle s'était seulement transformée avec son époque.
Au pied de la montagne qui supportait les ruines moussues dont nous venons de parler, s'étendait un parc de quatre cents arpents, magnifiquement boisé de chênes, d'ormes et de sapins séculaires. Au milieu de ce parc, s'élevait un château moderne, c'est à dire dont l'architecture et la construction étaient contemporaines du règne de Louis XIII.
Ce château, bâti par un architecte venu de France, était construit en briques rouges, que les années avaient bruniées.
Les angles, les cordons, les encadrements des portes et des fenêtres, ainsi que les couronnements des mansardes, étaient en pierre de taille vermiculée.
Bref, ce grandiose édifice, à toits pointus et à girouettes armoriées, rappelait vaguement le palais de Fontainebleau.
Les jardins qui entouraient immédiatement le château, et qu'il fallait traverser pour arriver aux futaies du parc, ne laissaient rien à désirer sous le rapport du style rococo le plus exquis.
Ce n'était partout que charnelles taillées en voûtes, en parasols, en murailles, formant des quinconces et des labyrinthes. Partout des ifs affectant les formes les plus bizarres ; partout des bassins d'où s'échappaient des jets d'eau qui pouvaient rivaliser avec ceux de Versailles. A l'angle de chaque allée, sur des piédestaux de granit, s'élevaient des statues mythologiques, qui, dans leur classique nudité, semblaient grelotter sous le ciel souvent brumeux de la froide Allemagne.
Les domaines dépendants du château de Kergen rapportaient, bon an mal an, quarante mille livres de rente, ce qui en représentait au moins soixante-et-dix ou quatre-vingts d'aujourd'hui. Les barons de Kergen, propriétaires successifs de ces beaux domaines, étaient, nous le répétons, des gens de très-vieille et très-noble souche. Plusieurs avaient rempli, à différentes époques, de grandes charges dans l'Etat. Tous avaient tiré l'épée avec honneur au service de leur pays.
L'un des plus amers chagrins du baron Réginald de Kergen, alors vivant, était de penser que son illustre race allait s'éteindre en lui. Nous disons s'éteindre, car, le baron n'ayant que deux filles, le non et les armoiries de Kergen allaient, après lui, se trouver effacées du grand livre d'or de la noblesse d'Allemagne.
Mais le mal était sans remède.
Hâtons-nous d'ajouter que ce vif chagrin n'empêchait point le vieux baron d'aimer ses deux filles avec la plus touchante tendresse, et de concentrer en elles et sur elles toutes les affections et tous les espoirs de sa vieillesse.
(A continuer.)

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table with columns for Priz. and Valeur. Lists various prizes including property, land, and cash amounts.

DONS:

Table listing donations from various groups like 'L'Evêque de Montréal', 'Aux Sœurs du Bon Pasteur', etc., with their respective values.

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les agents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le Journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le Journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en payant le gagnant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné.

POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS. 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port. S'adresser à

G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement.

TÉLÉGRAPHIE

Les jeunes gens et les demoiselles qui désirent se qualifier pour remplir les nombreuses positions qui sont offertes au printemps sur les diverses lignes télégraphiques, sont invités à se présenter de suite à l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE, No. 75, Rue St. Jacques.

"Cookshire. 21 décembre, 1872. A M. MORGAN, Propriétaire de l'Institut Télégraphique de la Puissance.

"Monsieur.—La présente est pour certifier que seulement huit semaines d'étude et de pratique dans l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE m'ont mis en état de recevoir les messages au taux de 23 mots à la minute, et que je considère le système que vous y suivez comme très-excellent.

"S. J. OSGOOD." Le cours régulier est de trois mois; mais, comme on le voit par le témoignage ci-dessus, les personnes qui ont beaucoup d'aptitude peuvent se qualifier en bien moins de temps.

Le prix du cours est de TRENTE DOLLARS, y compris l'usage des instruments. Tous les accessoires de l'école sont nouveaux et au grand complet. J. V. MORGAN, Propriétaire.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Tox, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

LEGGO & Co., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très-modiques.

HOPITAL DU SACRE-COEUR DE JESUS.

GRANDE OEUVRE DE CHARITÉ!

LOTÉRIE

Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec, et de MM. les Membres du Clergé, pour aider à la construction de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, à St. Sauveur de Québec.

CONDITIONS:

- I. GAIN OFFERT. 1 Lot. 2 bons chevaux pour lesquels il est offert \$400 00. 2 Montres d'or, \$60, \$40. 1 Cornet à piston, monté en argent. 50 00. 2 Chaises brodées en laine. 55 00. 2 Tableaux: — Sacré-Cœur de Jésus et de Marie. 25 00. 1 Service à déjeuner, en argent. 25 00. 1 Magnifique Prie-Dieu. 36 00. En tout 1000 lots, dont plusieurs d'une grande valeur.

Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

II. VENTE DES BILLETS.

Chaque billet se vend 25 centimes. Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir: 1. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3. 2. 3 billets pour 24; " 27 billets pour \$6. Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qu'il achète, puis ces billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui les vend, pour être renvoyées au sousigné, pour la fin de mai prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entraîner aucun inconvénient. Des dépôts de billets seront faits dans toutes les paroisses, chez messieurs les Curés et autres personnes qui voudront bien se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de mai.

III. TIRAGE DES LOTS.

Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec.

Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage: 1. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposées dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.

2. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.

3. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire de billet gagnant, une lettre pour l'informant de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au sousigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.

4. Tous les lots devront être réclamés dans le cours d'une année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus. J. R. L. HAMELIN, Ptre., Hôpital-Général, Québec.

4-7 p

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS. De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL, 77 Rue St. Jacques.

CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH. 3-22 ES

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLIEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



PORTE VOISINE DU No. 57 RUE ST. GABRIEL MONTREAL. 3-49xf

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTR -DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston. E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantie pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant. Assortiment sp l'entente de Pianos et Orgues. Pianos à louer. Pianos échangés. Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappeler-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44x

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 3-38 ES

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & CIE.

QUINUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinum Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinum Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel la médecine et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liquueur Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare un liquide concentré de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manèment si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:—Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouches par bouteille.

BRONCHITES CATARRHE DE LA VESSIE RHUMES TOUX OPINIATRE IRRITATION DE POITRINE COQUELUCHE.

EN LOTIONS:—Liquueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU DEMANGEAISONS MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:—Une partie de liquueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ECOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par ses temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

GASTRALGIES DYSPEPSIS PYROSIS AIGREURS DIGESTIONS DIFFICILES GRAMPES D'ESTOMAC CONSTIPATION COLIQUES DIARRHÉE DYSENTERIE CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de PASTILLES ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANC 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec. 3-14 ES

ETEIGNOIR D'INCENDIE



"TOUT A FAIT LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU."

EMPLOYÉ PAR Les chemins de fer, Les bateaux-à-vapeur, Hôtels, Les Mines, les Asiles, Les Départements du Feu, etc.

Faites demander "Its Record." F. W. FARWELL, Secrétaire. 407, BROADWAY, N.-Y.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL, CHAMBLY & SOREL.

AVIS. L'ASSEMBLÉE ANNUELLE générale des Actionnaires de la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Chamby & Sorel, sera tenue au bureau de la Compagnie, dans la cité de Montréal, au No. 306, rue Notre-Dame, le 8ème jour de Mars prochain, à une heure de l'après-midi, afin de procéder à l'élection des directeurs de la Compagnie pour l'année courante. Sorel, 25 janvier 1873.

CHARLES GILL, Secrétaire.

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE, Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20 ES



A. SICOTTE, No. 331 RUE ST. LAURENT.

Ferblantier, Plombier Poseur de Tuyaux à Gaz, Bains, Lieux d'Aisance, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise. Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, etc. Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très-modérés. 3-43 ES

AVIS—Une demande sera faite au Parlement de la Puissance du Canada, pendant sa prochaine session, pour en obtenir un acte incorporant la Compagnie d'Assurance contre le Feu, sur la Vie, et Maritime, dite "Empire." ARTHUR M. JARVIS. 4-4h

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDES FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, etc., etc. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 181, Rue St. Joseph. 3-22 ES

DÉPARTEMENT DES DOUANES. L'ESCOMPTE AUTOMATIQUE sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Com. issaire des Douanes. 4

ROMAN CANADIEN. L'INTENDANT BIGOT, PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centimes.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes et 319, rue St. Antoine. 3-30 ES

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION PAR L'ABBÉ J. MOYEN, PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTRÉAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—\$1.00 la douzaine. Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine. En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-38 ES

Imprimé et publié par G. E. DESMARAIS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.